



# Charte du PCDN de la Ville de Charleroi



CHARLEROI NATURE asbl



## Table des matières

I. PCDN : Plans Communaux de Développement de la Nature ? .....	3	
II. Le PCDN et la Ville de Charleroi.....	5	
III. Description du réseau écologique de la Ville de CHARLEROI.....	7	
IV. Ligne directrice du PCDN .....	45	
Groupe Terrils.....	52	
Prenons de la Hauteur en gérant notre Patrimoine.....	52	
Groupe Espèces & Habitats.....	76	
Groupe Aménagement du territoire et Biodiversité.....	96	
Ou comment concilier l’habitat, l’activité de l’homme et la Nature ?.....	96	

# I. PCDN : Plans Communaux de Développement de la Nature ?

## 1.1. D'où ça vient ?

En 1992, le Sommet de la Terre de Rio, sur le Développement Durable, mettait en évidence la perte de biodiversité au niveau mondial. En 1993, à l'instigation de la Fondation Roi Baudouin, un projet pilote est en mis place : les Contrats de Biodiversité dans lesquelles sont engagées 5 communes wallonnes.

Le Gouvernement wallon a également voulu s'inscrire dans une perspective de développement durable et a pour ce faire, élaboré un Plan d'Environnement pour le Développement Durable (PEDD). La conception de ce Plan, approuvé en 1995, est basée sur une vision à long terme de la politique d'environnement, dans un cadre concerté et de coordination des actions. Le PEDD est donc outil de planification régional.

L'année 1995, déclarée Année Européenne de la Conservation de la Nature fut l'occasion pour la Région wallonne d'emboîter le pas à la Fondation Roi Baudouin en adaptant et en amplifiant la démarche des contrats biodiversité à un plus grand nombre de communes, et de lancer ainsi les **Plans Communaux de Développement de la Nature** (PCDN).

## 1.2. C'est quoi un PCDN.

Le PCDN est un outil de planification communal. Il a pour objectif la sauvegarde, le développement de la diversité naturelle et paysagère au niveau communal, en étroite concertation avec tous les acteurs, tout en tenant compte du développement économique et social de la collectivité, au travers d'une nouvelle grille de lecture le « **réseau écologique** ». Le réseau écologique peut être défini comme l'ensemble des habitats (milieux) susceptibles de fournir un milieu de vie temporaire ou permanent aux espèces animales et végétales, et permettant d'assurer leur survie à long terme.

Il est constitué de :

- Zones centrales (milieux riches, protégés), dans lesquelles la conservation de la nature est prioritaire sur les autres fonctions. On y distingue les Zones Centrales caractéristiques (ZCc) et les Zones Centrales restaurables (ZCr) ;
- Zones de développement, dans lesquelles la zone de végétation joue un rôle « tampon » entre les ZC et/ou dans laquelle la conservation des espèces et de leur biotope est le coproduit d'une exploitation économique et donc compatible avec les activités humaines moyennant certaines précautions ou aménagements;
- Zones de liaison, « couloir » ou élément présentant une structure rectiligne ou ponctuelle permettant les échanges et les migrations des espèces entre les ZC et/ou les ZD.

Cette approche permet d'envisager la conservation de la nature, non plus seulement dans les sites protégés, mais sur l'ensemble du territoire.

### **Schéma de principe du réseau écologique**

- ✿ **Zones centrales (1) :**  
*fonction de conservation de la nature prioritaire*
- ✿ **Zones de développement (3) :**  
*fonctions de protection ou de restauration complémentaire compatibles avec les activités humaines*
- ✿ **Zones de liaison (2) :**  
*fonction de couloir ou corridor écologique limitant les phénomènes de fragmentation des habitats naturels*



La nature fait partie de notre cadre de vie : elle est présente dans les jardins, le long des routes et des cours d'eau, ... Le PCDN aura dès lors une réflexion et une action intégrant l'ensemble du territoire.

Il s'agit donc d'élargir les notions de protection et de conservation de la nature, en s'intéressant à l'ensemble des milieux pouvant accueillir la faune et la flore sauvages.

Ce Plan met donc en œuvre deux approches essentielles et complémentaires : ***un état des lieux du patrimoine naturel sur l'ensemble du territoire communal*** et la ***mise en place d'une dynamique d'actions reposant sur une participation citoyenne***. Il contient au moins deux piliers : la concrétisation de projets avec les acteurs concernés et la sensibilisation continue de l'ensemble de la population.

#### **1.3. La réussite d'un PCDN ça tient à quoi ?**

La réussite d'un PCDN est fonction des facteurs suivants :

- Une volonté Politique claire de prise en compte de la nature et cela dans un esprit d'ouverture aux partenaires ;
- Une volonté claire de transversalité avec d'autres outils et services communaux (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), Schéma de Structure Communale (SSC), les Services Écologie urbaine, Aménagement du Territoire, Enseignement, voirie, bureau d'étude, Régie Foncière, Régie Communale Autonome, ...);
- Un coordinateur local possédant les aptitudes nécessaires à une bonne communication « nature », que ce soit avec le public ou l'administration communale. Mais également une bonne connaissance de l'administration, du territoire et des enjeux communaux ;
- Des partenaires actifs, prêts à investir un minimum de leur temps pour la nature au niveau local.

## II. Le PCDN et la Ville de Charleroi

### **2.1. Année par année:**

**1995** : Charleroi dépose sa candidature, mais n'est pas retenu.

**1997** : Nouvel appel à candidature, Charleroi est retenu.

**1998** : Démarrage de l'étude du réseau écologique du territoire communal par le laboratoire d'Ecologie des Prairies » (U.C.L.).

**1999** : Fin de l'étude et rédaction de pistes d'actions.

**1999 – 2007** : interruption du PCDN

**2007** : Relance du PCDN inscrite dans pacte de majorité.

**2008** : Première réunion plénière de relance du PCDN (Coordination Sylvagora a.s.b.l).

**2009** : Mise à jour de l'étude du réseau écologique, par SPB Environnement.

**Janvier 2011** : Deuxième réunion plénière de relance du PCDN (Coordination Charleroi Nature a.s.b.l).

### **2.2. Quel intérêt pour Charleroi ?**

Un cadre de vie sain et une richesse naturelle peuvent servir de socle durable au développement socio-économique d'une ville. Il apparait clairement qu'une ville telle que Charleroi ne peut ignorer la problématique de la biodiversité et du cadre de vie de ses habitants, dans son développement socio-économique.

D'aucun dirons alors qu'il y a du pain sur la planche, mais c'est bien conscient de ce défi que la Ville de Charleroi se munit d'outils de planifications tels qu'un Schéma de Structure Communal, des Schémas Directeurs, mais également d'un Plan Communal de Développement de la Nature.

Ces différents outils communaux, s'ils sont utilisés en interconnexion, en transversalité, les uns avec les autres, mais aussi avec les différents services de la Ville, permettrons un développement harmonieux du territoire de Charleroi.

En 2008, la Ville de Charleroi a clairement montré sa volonté de redémarrer correctement son PCDN et ce en inscrivant à son budget ordinaire une ligne budgétaire de 25.000 €uros (sur fonds propres) pour l'actualisation de l'étude du réseau écologique de son territoire. Cette étude est un outil pour la coordination du PCDN, mais peut, doit, également servir à d'autres services communaux.

### **2.3. Le rôle de Charleroi Nature :**

*L'a.s.b.l Charleroi Nature* a pour vocation de sensibiliser, de préserver, de valoriser et de développer la Nature sur le territoire de la Ville. C'est donc tout naturellement qu'on lui a confié la coordination du PCDN.

Cette coordination PCDN, s'exprime par :

1. la création, la consolidation et l'animation du partenariat local ;
2. la mise en place d'outils et d'actions de sensibilisations du grand public (axe majeur et parallèle à toutes les autres actions du PCDN) ;
3. la mise en place d'une communication transversale avec l'administration communale.
4. la tenue, l'animation et le suivi des réunions et de groupes de travaux ;
5. la rédaction de la Charte et des plans d'actions annuels ;
6. et surtout la concrétisation des fiches-actions au gré des opportunités, des besoins et des réalités de terrain.

### **2.4. Le rôle de la Ville de Charleroi :**

Bien que la coordination du Plan soit confiée à Charleroi Nature, la Ville ne peut s'en désolidariser. Elle est un acteur, un partenaire clés du PCDN.

En tant qu'autorité locale l'administration, ainsi que les différents organes politiques de la Ville ont un devoir d'exemple et d'accompagnement envers les actions du PCDN. Les interventions sur le domaine public de la Ville requièrent, ne fut ce que, l'accord des autorités communales. Mais au-delà de cela, le partenariat et le bénévolat, ne peuvent se substituer au devoir de l'administration d'une bonne gestion de son patrimoine Naturelle.

Les quelques recommandations du présent document aiderons probablement à mieux saisir les interactions indispensables entre l'administration communale et le PCDN.

### **III. Description du réseau écologique de la Ville de CHARLEROI**

Les observations et valeurs ci-dessous sont tirées du rapport de l'étude du réseau écologique de Charleroi.

#### **3.1. Situation géographique et vie socio-économique**

##### **3.1.1. Aperçu géographique général :**

###### **Carte d'identité**

La Ville de Charleroi est située dans la province du Hainaut, arrondissement administratif et judiciaire de Charleroi.

Elle occupe une superficie d'environ 10.213 hectares<sup>1</sup>, résultat de la fusion, en 1977, des anciennes communes de : Gosselies ; Ransart ; Jumet ; Roux ; Gilly ; Lodelinsart ; Monceau-sur-Sambre ; Goutroux ; Marchienne-au-Pont ; Dampremy ; Charleroi ; Montignies-sur-Sambre ; Couillet ; Marcinelle et Mont-sur-Marchienne.

Charleroi compte 203.091 habitants<sup>1</sup> au 31 décembre 2010, soit une densité de 1.988 habitants/km<sup>2</sup>. Elle est la 1<sup>ère</sup> Ville wallonne en nombre d'habitants et la 3<sup>ème</sup> par rapport à sa densité.

Le Patrimoine forestier et assimilé, est pour sa gestion partagé entre le Cantonnement Thuin et le Cantonnement de Mons. Depuis cette année le Cantonnement de Mons a repris cinq terrils en gestion forestière (les Vallées et le St Xavier à Gilly, les Piges à Dampremy, la Rochelle à Roux et le Yernaux à Montignies-sur-Sambre).

###### **Hydrographie**

L'entièreté de la Ville de Charleroi se trouve sur le sous bassin hydrographique de la Sambre.

Le réseau hydrographique de Charleroi comporte deux voies d'eau navigables (la Sambre et le Canal Charleroi-Bruxelles), quatre cours d'eau (l'Eau d'Heure, l'Hernelle, le Piéton et le Tintia) et de nombreux ruisseaux, dont les plus importants sont les suivants : le Gilly, le Gominroux, le Judonsart, la Fontaine qui Bout, le Lodelinsart et le Saucy. Bon nombre de ces cours d'eau et ruisseaux actuellement sont en partie voutés.

La Ville de Charleroi est couverte par le « Contrat de Rivière Sambre & Affluents » (CRS&A)

###### **Relief, sol et sous-sol**

Au niveau topographique, on peut diviser l'entité de Charleroi en deux parties séparées par la vallée de la Sambre. Au nord de cette vallée, le relief est peu découpé et l'altitude maximale est de 185m au lieu-dit « Vieux Campinaire ». Au sud, le relief est beaucoup plus accidenté et présente des pentes plus fortes. L'altitude maximale est de 190 m sur les hauts plateaux de

---

<sup>1</sup> Extrait du budget Ville de Charleroi 2011

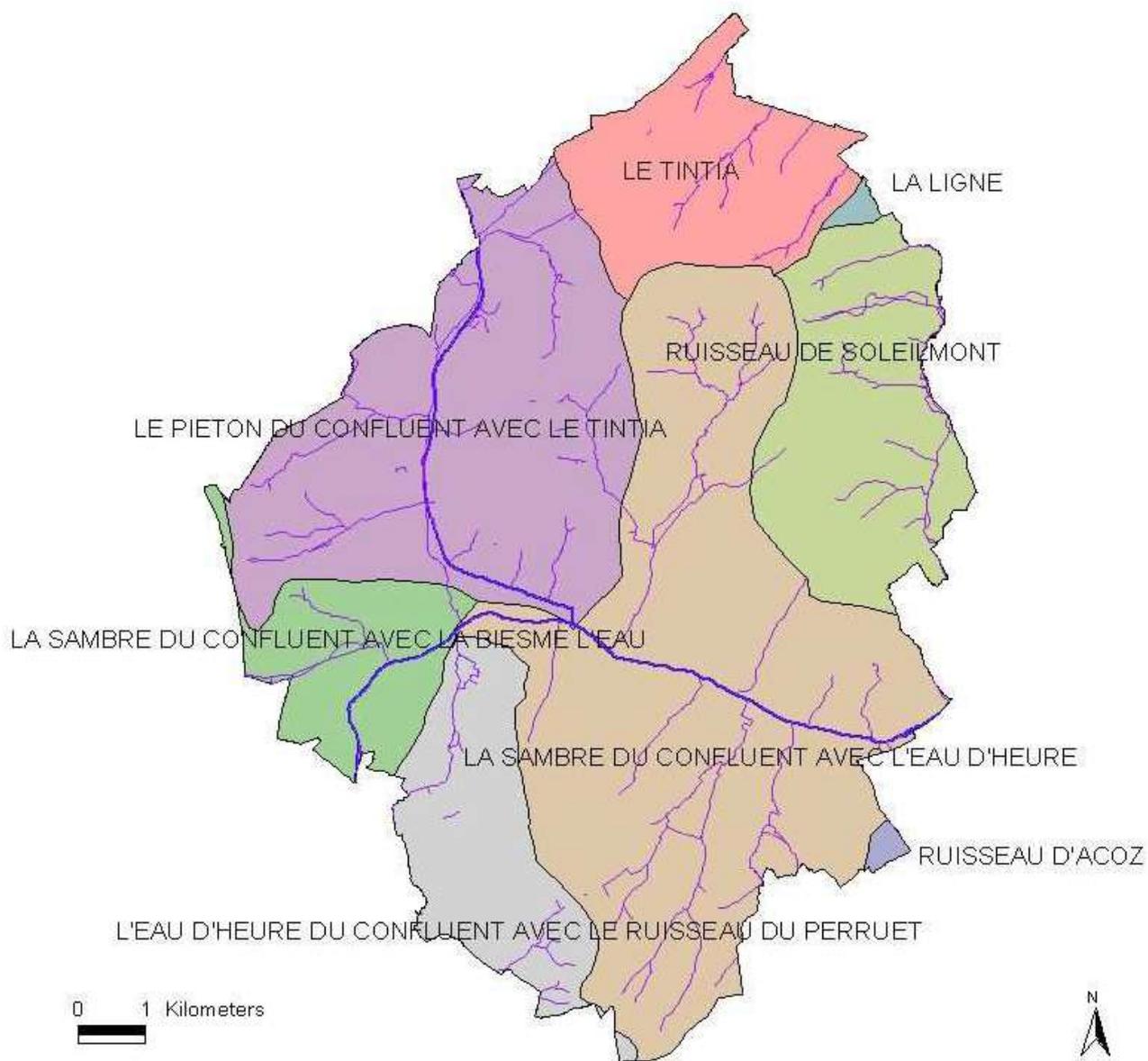


Figure 1 : Localisation des bassins versants sur la Ville de Charleroi (Source SPB Environnement).

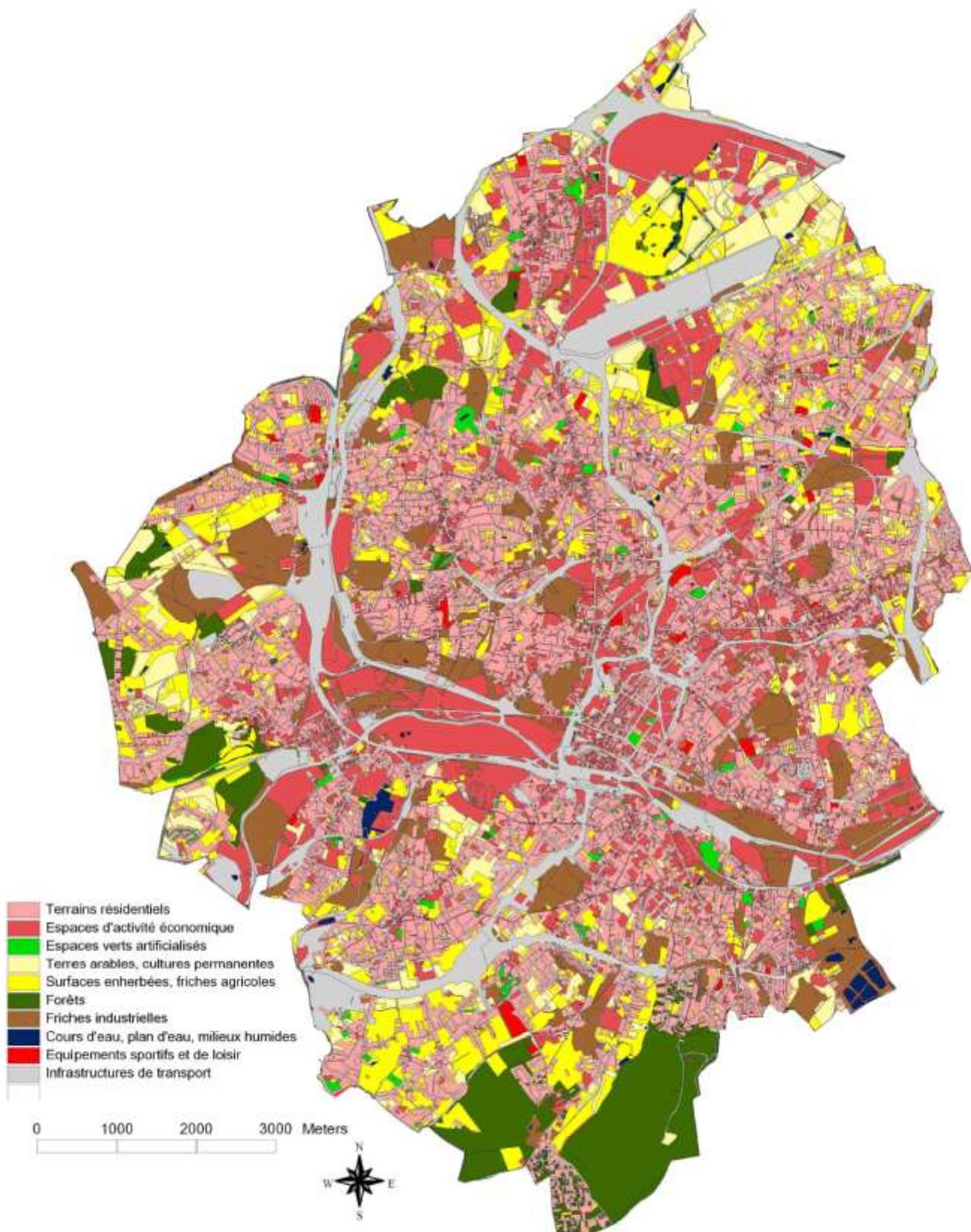


Figure 2 : occupation des sols (Source SPB Environnement).

Bouffiuoux. Il est important de souligner l'importance des terrils dans le relief de Charleroi, bien qu'étant des éléments artificiels, il modifie fortement le relief de l'entité d'une bande centrale répartie de part et d'autre de la Sambre.

D'un point de vue géologique, notre territoire est marqué par la traversée de la longue bande de terrain houiller qui relie le nord de la France à Aix-la-Chapelle. Ces terrains plissés affleurent sur une très grande partie de la commune de Charleroi. Il est également à remarquer les affleurements calcaires au sud.

Au niveau pédologique, la commune de Charleroi est à cheval sur deux types de paysages. Le premier, au nord, est relativement plat et limoneux tandis que le second, au sud, est plus accidenté et caractérisé par une plus grande variété de sols. On y observe des sols de plateaux à drainage imparfait et des sols limono-caillouteux de grande extension. Dans le sud de Charleroi, les activités agricoles sont beaucoup plus diversifiées (cultures diverses et pâtures) et dépendent du type de sol rencontré. Charleroi est également caractérisé par une très forte densité d'habitats et la présence de nombreux terrils témoins des activités économiques passées.

### 3.1.2. Occupation des sols :

Catégories d'affectation du sol	Surface en 1982 (%)	Surface en 1997 (%)	Surface en 2008 (%)	Surface détaillées en 2008 (%)	Surface détaillées en 2008 (ha)
Terrains résidentiels	41	41.4	45.1	28.5	2910.70
Espaces d'activité économique				15.6	1593.23
Espaces verts artificialisés				0.9	91.91
Terres arables et cultures permanentes	9.3	7.3	7.6	7.6	776.18
Surfaces enherbées et friches agricoles	15.2	12.6	11.8	11.8	1205.13
Forêts	6.7	6.4	5.9	5.9	602.56
Friches industrielles	7.9	9.5	9.8	9.8	1000.87
Eaux	19.9	22.8	19.8	0.5	51.06
Équipements sportifs et de loisirs				0.4	40.85
Infrastructures de transports				18.9	1930.25

Tableau 1 : Répartition de l'affectation des sols pour l'entité de Charleroi (Source : INS pour 1982 et 1997, DGATLP pour 2008).

Les chiffres de l'occupation du sol démontrent clairement que Charleroi est une entité fortement urbanisée. Sur les 10 297 ha de l'entité, 7 637 sont recouverts par des terrains artificialisés, ce qui représente 75% de la surface totale. Le reste de la surface qui représente 2 660 ha, est occupé par des espaces « naturels », soit les terres agricoles, les forêts et les milieux aquatiques.

On observe sur le territoire une multipolarité urbaine correspondant : aux anciennes communes, avec prédominance du centre-ville (Charleroi) comme centre urbain principal ; et aux centres urbains périphériques de tailles variables, mais moins denses.

L'entité de Charleroi se distingue en outre par la grande quantité de friches industrielles présentes, catégorie qui inclut notamment les sites industriels désaffectés ainsi que les terrils. Comme la précédente étude du PCDN et l'actuelle, nous soulignons à ce sujet que ce type de milieu est favorable à la biodiversité, car bien souvent recolonisé, dans la mesure où la charge de pollution des sols n'est pas trop importante.

L'évolution de l'occupation du sol à Charleroi suit globalement l'évolution de l'ensemble des terres wallonnes, à savoir une augmentation de la surface bâtie couplée à une diminution progressive de la surface dédiée à l'agriculture et de celle occupée par les bois, à ceci près que nous partons avec un territoire déjà fortement urbanisé.

### **3.1.3. Aperçu socio-économique :**

Charleroi compte 202 598 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

On a pu observer une forte baisse du nombre d'habitants dans le courant des années 90, la tendance s'inverse petit à petit depuis 2001.

À l'inverse de ce que l'on peut observer autre part en Wallonie, il n'y a pas de vieillissement de la population observé et la répartition par classe d'âge est restée homogène.

Il y a une forte prédominance de ménages mono-personnels, ce qui entraîne une forte demande de logement, mais les prix de ceux-ci, restent encore plus bas que dans la capitale.

Notre territoire est fortement marqué par son industrie lourde (sidérurgie, verrerie, et minière). Il tente actuellement de s'orienter vers une économie d'échange de biens et services, en témoigne l'intérêt des promoteurs immobiliers pour de grands projets commerciaux.

### **3.1.4. Conclusions :**

- L'augmentation de surfaces urbanisées, ne s'explique pas par une augmentation de la population, mais plutôt par une conjonction de phénomènes :
  - un exode centrifuge des centres urbains vers leurs périphéries, par ce phénomène on assiste à une paupérisation de ces centres.
  - l'évolution de la cellule familiale vers un modèle monoparental.
  - et un changement dans les modèles urbanistiques unifamiliaux (2 façades vers les 4 façades).
  - Le développement économique de la Ville : zonings de développements économiques ; centres commerciaux en extensions ou en voies de créations.
- Cette augmentation entraîne bien sûr une diminution de la surface disponible pour la nature, mais au-delà de ça diminue le maillage écologique, par l'augmentation des obstacles à la libre circulation des espèces d'un habitat à un autre. Elle augmente également les surfaces imperméables et par là même les risques d'inondations et diminue la rétention en eau des sols (potentiel hydrique disponible pour les plantes).

## 3.2. Le paysage :

### L'analyse paysagère poursuit deux objectifs :

- la **protection des paysages** qui passe par l'identification des unités paysagères pour lesquelles des mesures de protection sont souhaitables. Il s'agit des Zones d'Intérêts Paysagères (ZIP), mais également des Points de Vues Remarquables (PVR).
- la **valorisation des paysages** par des propositions d'aménagements pour renforcer l'intérêt paysager des ZIP, mais également en permettant de développer les PVR.

#### 3.2.1. Description générale :

La Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) décrit le paysage de l'agglomération industrielle carolorégienne de la façon suivante :

*« La grande agglomération de Charleroi présente des paysages d'urbanisation dense, où s'entremêlent habitat et industrie lourde (en fond de vallée), parsemés de terrils et de nombreux espaces verts. Vers l'Est, l'urbanisation englobe Châtelet, Châtelineau et Farciennes, débordant du ring autoroutier R3 qui en matérialise en grande partie les limites. »*

En effet, le paysage de l'entité est celui d'une commune fortement urbanisée. Il présente une structure sensiblement différente suivant que l'on considère la partie située au Nord-est ou au Sud-ouest du canal Bruxelles-Charleroi. La partie Nord-est, contenant le centre-ville, les zonings commerciaux et l'aéroport est la partie la plus urbanisée bien qu'il y subsiste encore quelques zones d'habitat plus espacées, présentant çà et là des prairies et des champs. La partie Sud-ouest est quant à elle structurée en cercles concentriques. Le centre de cette partie consiste en un noyau formé par les industries et les habitations, le pourtour par une mosaïque de prairies et de cultures saignées par des zones d'habitation le long des voiries et enfin, une zone boisée positionnée en haut de la crête formant la limite entre les bassins versants séparant la Ville de Charleroi et les communes de Montigny-le-Tilleul, Gerpennes et Ham-sur-Heure-Nalinnes.

Hormis le canal, d'autres éléments structuraux influencent fortement le paysage de Charleroi. Il s'agit non seulement des parcs mais également des anciens sites d'activités économiques (SAED ou SAR) répartis aléatoirement sur le territoire. Bon nombre de ces SAED sont en réalité des terrils qui, par leurs dimensions imposantes, fractionnent les zones urbanisées. Etant pour la plupart recouverts en partie ou totalement par une végétation herbacée ou ligneuse, les terrils s'apparentent alors à des collines verdoyantes atténuant la dureté du paysage industriel. Ils dissimulent en effet certaines installations et offrent des points de chute au regard, donnant à tout un chacun l'impression d'avoir une certaine profondeur de vue.

La présence de ces parcs, terrils et autres sites désaffectés contribue à faire de Charleroi une ville verte où explose une nature nouvelle colonisatrice des vestiges d'une industrialisation basée sur l'exploitation du charbon et de l'acier.

### 3.2.2. L'évaluation paysagère

#### ✿ **Les Zones d'Intérêt Paysagères (ZIP)** (cf. carte page 13')

Elles sont au nombre de deux réparties dans le sud de l'entité, il s'agit de :

- **La « Vallée de l'Eau d'Heure »**, zone comprise entre l'avenue Paul Pastur, le R3 et la rue du Longtry à Mont-sur-Marchienne Haies. C'est une zone à caractère rural bocager. Le Laboratoire d'Ecologie des Prairies a décrit cette zone de la manière suivante : *«Ce paysage de prairies pentues au centre desquelles est installée une jolie petite ferme est très harmonieux et agréable pour les usagers qui empruntent la grand-route. Il constitue une zone d'ouverture paysagère et d'aération à maintenir. La construction (en cours) d'un petit immeuble au nord de la petite ferme ne devrait normalement pas abîmer la zone».*
- **La « Vallée de la Fontaine qui Bout »**, située en bordure du bois du Prince à Marcinelle. Le Laboratoire d'Ecologie des Prairies a décrit cette zone de la manière suivante : *«Il s'agit d'une belle petite vallée boisée dans le bas, et parsemée de prairies, de champs et de vergers sur son flanc ouest. De nombreux sentiers la traversent et permettent de se retrouver rapidement dans un milieu rural agréable».*

Ces deux zones sont reprises au plan de secteur, mais de façon moins étendue que dans la présente étude.

#### ✿ **Les Points de Vue Remarquables (PVR)** (cf. carte page 13')

Les Points de Vue Remarquables sont situés sur la voirie ou sur des chemins, aux endroits où une vue ample et attractive se dégage. Cependant, ils ne donnent pas exclusivement sur des ZIP.

Les PVR identifiés par l'étude de SPB Environnement sont repris dans le tableau suivant:

	<b>Orientation</b>	<b>Localité</b>	<b>Rue</b>
<b>PVR1</b>	Est	Jumet	Bois d'Heigne
<b>PVR2</b>	Sud	Ransart	Chaussée de Gilly
<b>PVR3</b>	Sud-ouest	Jumet	Rue du Bosquet
<b>PVR4</b>	Sud-est	Jumet	Rue de la révolution
<b>PVR5</b>	Est	Gilly	Rue des Nutons
<b>PVR6</b>	Sud-est	Gilly	Rue Primez
<b>PVR7</b>	Nord-ouest	Roux	Rue de Fontaine l'Evêque
<b>PVR8</b>	Nord	Roux	Impasse de la Ferme
<b>PVR9</b>	Sud	Jumet	Rue Emile Strimelle
<b>PVR10</b>	Sud-ouest	Jumet	Rue Bennert

<b>PVR11</b>	Sud-est	Jumet	Allée verte
<b>PVR12</b>	Vue panoramique	Roux	Rue des Chèvres
<b>PVR13</b>	Nord	Monceau-sur-Sambre	Rue Fosse du Bois
<b>PVR14</b>	Sud-est	Monceau-sur-Sambre	Rue Fosse du Bois
<b>PVR15</b>	Sud-ouest	Monceau-sur-Sambre	RAVeL
<b>PVR16</b>	Sud-est	Goutroux	Rue des Péchers
<b>PVR17</b>	Vue panoramique	Lodelinsart	Rue de Gohyssart
<b>PVR18</b>	Nord-est	Gilly	Impasse du Major
<b>PVR19</b>	Sud-ouest	Marchienne-au-Pont	Rue du Chemin de Fer
<b>PVR20</b>	Nord-est	Marchienne-au-Pont	Rue du Port
<b>PVR21</b>	Vue panoramique	Dampremy	Rue de la reine Astrid
<b>PVR22</b>	Ouest	Goutroux	Rue de l'Hôpital
<b>PVR23</b>	Nord-ouest	Goutroux	RAVeL
<b>PVR24</b>	Vue panoramique	Dampremy	Rue Arthur Decoux
<b>PVR25</b>	Vue panoramique	Dampremy	Avenue du Centenaire
<b>PVR26</b>	Vue panoramique	Montigny-sur-Sambre	Sentier Bauduin
<b>PVR27</b>	Sud	Gilly	Impasse Manon
<b>PVR28</b>	Sud-est	Montigny-sur-Sambre	Rue de la Duchère
<b>PVR29</b>	Est	Monceau-sur-Sambre	Rue Cité Hameau
<b>PVR30</b>	Nord-est	Mont-sur-Marchienne	Rue du Mayor
<b>PVR31</b>	Sud	Mont-sur-Marchienne	Rivière de l'Eau d'Heure

Tab.2 : Source SPB Environnement (2010)

**En synthèse :** le territoire Carolo comporte malgré son caractère urbain et urbanisé de nombreux points de vues remarquables, il ne s'agit bien sûr pas de celui du tombeau du géant à Bouillon, mais de points de vue intéressants pour comprendre et étudier nos champs d'actions, que ce soit pour le développement de la Nature, mais également en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de culture et de tourisme.

Notre paysage est marqué par notre histoire industrielle, par l'étalement périurbain et le déclin agricole de la région, au profit de ces autres fonctions.





### 3.3. Diagnostic du réseau écologique et de la biodiversité

Ce diagnostic découle des études réalisées dans le cadre de la démarche PCDN, par les bureaux d'études « Laboratoire d'écologie des prairies » (UCL) et Service Pédologique de Belgique a.s.b.l. (SPB Environnement).

#### 3.3.1. Le réseau écologique :

Le réseau écologique décrit l'ensemble des milieux ainsi que leurs interconnexions. Plus le territoire étudié est riche en milieu, plus les liaisons entre ces milieux sont denses, plus le nombre d'espèces qu'ils accueilleront sera grand et plus les relations qui vont se développer entre eux seront complexes et imbriquées.

Le réseau écologique comprend :

**3.3.2. Les zones centrales :** Zones dans lesquelles la conservation de la nature est prioritaire sur les autres fonctions. On y distingue :

- **les Zones Centrales caractéristiques (ZCc)** au nombre de 29:

#### ✿ Site du Petit Pirsoulx (n°3)(Nord de Gosselies)

 	Habitat	Espèces remarquables
	G1.21 C1.2	
	Zone	
	ZCc	

Situation : Gosselies au nord de l'aéroport.

Descriptif : Aulnaie à l'abandon avec une mare.

#### ✿ Site de l'Etang du Grand Conti (n°4b)

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6 C1 C3.23	
	Zone	
	ZCc	

Situation : Limite Ouest de Gosselies. Propriété de la Ville, appelée également site de Tréviusart.

Descriptif : Ancienne mine à ciel ouvert remplie par la nappe phréatique et formant un lac.

La partie étang est colonisée, avec présence de grenouilles vertes, de brochets, carpes, tanches, brèmes et silures.

L'ensemble du site accueille la plus importante population de crapauds calamites de la Région wallonne. Il est de fait reconnu par la Région wallonne comme « Site de Grand Intérêt Biologique » (SGIB).

✿ **Site d'Heigne (n°5)**

		Habitat	Espèces remarquables
		E2.22	
		Zone	
		ZCc	

Situation : Extrémité Ouest de Gosselies.

Descriptif : Prairie de fauche comprise entre la bordure est de l'écluse sur le canal Charleroi-Bruxelles et la rue latérale à Gosselies.

✿ **Site du Pont d'Arcole (n°18)**

		Habitat	Espèces remarquables
		E3 C3.23	
		Zone	
		ZCc	

Situation : Extrémité nord-est de Gilly.

Descriptif : Complexe de pelouses calcaires, d'une pâture permanente et d'une typhaie.

Il s'agit ici d'une mosaïque d'habitats, où l'on retrouve une prairie pâturée, une ruelle avec un fort intérêt paysagé et une rivière marécageuse, le tout à l'intérieur d'un quartier.

✿ **Site du Sacré français (n°22)**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 E1 G5.6ba	
		Zone	
		ZCc	

Situation : Centre de Lodelinsart.

Descriptif : Terril en cône et plateau recouvert par une végétation principalement de type herbacée, progressivement colonisée par une végétation arbustive.

De par son profil de pelouse sèche, on y retrouve quelques espèces remarquables, comme par exemple Galéga officinale, rorripe faux-cresson, ...

✿ **Site du Terril des Piges (n°23)**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	E1	
	G5.6ba	
Zone	Galéga officinale, rorripe faux-cresson, odontite rouge, panais urticant, onagre de Glaziou, épervière de Bauhin.	
ZCc		

Situation : Limite Est de Dampremy Terril enclavé entre la chaussée de Bruxelles et les rues du bas de Dampremy.

Descriptif : Repris en gestion forestière par le DNF en avril 2011, ce terril est riche d'un point de vue écologique (présence de la Bécassine sourde, du Lérot, de végétaux remarquables), mais possède de nombreux autres atouts, sociaux et paysagers notamment.

Les milieux présents sont en train de se refermer (strate arbustive colonisatrice).

✿ **Site Troisième Écluse (n°34)**

	Habitat	Espèces remarquables
	F3.13	
	Zone	
	ZCc	

Situation : Marchienne Docherie.

Descriptif : Talus ferroviaire arbustif compris entre le canal Charleroi-Bruxelles et le bas du terril St Charles et Bayemont. Milieu également en train de se refermer.

✿ **Site du Moulin Souvret (n°40)**

 	Habitat	Espèces remarquables
	E2.11b E2.22 G1.212 ZCc	Prêle géante

Situation : Limite Nord-ouest de Roux, limitrophe avec Souvret.

Descriptif : Milieu mi-boisé et sec (terrain herbeux) à humide (terrain boisé), sol neutre et argileux en pente douce, situé en bordure nord-ouest de Roux.

Présence de la Prêle géante (espèce remarquable).

✿ **Site Bois de Rognac (n°41a)**

 	Habitat	Espèces remarquables
	G1.41b G1.A1c G1.A1b Zone ZCc	Laiche allongée.

Situation : dans la pointe nord de Monceau-sur-Sambre.

Descriptif : cette chênaie-charmaie caractéristique en bonne état, présente également une très belle aulnaie parcourue par le ruisseau du Préalable.

✿ **Site du Terril du Martinet (n°42a)**

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6 G1.911b Zone ZCc	Petite pyrole, céraiste nain, Chénopode à feuilles de figuier, épilobe de Lamy, potentille norvégienne et raifort.

Situation : Nord de Roux.

Descriptif : Il s'agit ici, sur les deux dômes, d'une boulaie de recolonisation sur décombe de l'industrie minière. Site, comme le suivant repris en gestion

DNF, qui pour la partie « a » est en passe de devenir une « Réserve Naturelle Domaniale » (RND).

✿ **Site du Martinet (n°42b)**

	Habitat	Espèces remarquables
	G1.52	Petite pyrole, céraiste nain, chénopode à feuilles de figuier, géranium colombin, épilobe de Lamy, potentille norvégienne et raifort.
	C3.21	
	C1.2	
	G1.911b	
	H3.5	
Zone		
ZCc		

Situation : limite entre Monceau-sur-Sambre et Roux.

Descriptif : Ancien triage de « Monceau-Fontaine » au pied du terril. Ce site est classé en SGIB et fait l'objet d'un projet d'aménagement d'un éco-pôle, tenant compte de ses particularités écologiques, bien entendu.

■ **les Zones Centrales restaurables (ZCr) au nombre de 48 :**

✿ **Site Robesse (n°1)**

	Habitat	Espèces remarquables
	G1.911	
	C3.23	
	C3.21	
	E1.74	
	Zone	
ZCr		

Situation : Pointe nord de l'entité, à Gosselies.

Descriptif : Ancienne prairie de fauche humide en cours de colonisation arbustive.

✿ **Site de l'Etang de Robesse (n°2)**

	Habitat	Espèces remarquables
	G1.21	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Pointe nord de l'entité, à Gosselies.

Descriptif : Aulnaie-frênaie alluviale, immédiatement au sud du précédent site.

🌿 **Site Le Prieuré**(n°6)

		Habitat	Espèces remarquables
		G1.911 FA.3 E1.B3 E5.411	
Zone			
ZCr			

Situation : En bordure est du canal Charleroi-Bruxelles à Roux.

Descriptif : Complexe de fourrés boisés, de pelouses et d'une haie bien développée.

🌿 **Site du Bois d'Heigne** (Terril Saint Louis) (n°8)

		Habitat	Espèces remarquables Petite pyrole et œillet prolifère.
		J6 G1.9	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Jumet Heigne.

Descriptif : Ancien terril reboisé.

🌿 **Site du Chef-Lieu** (n° 9a et 9b)

		Habitat	Espèces remarquables Onagre bisannuelle.
		G1.A8 G5.71	
		Zone	
		ZCr	

		Habitat	Espèces remarquables Tilleuls à grandes feuilles, onagre bisannuelle et pourpier d'eau.
		Z6 G1.A	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Jumet.

Descriptif : Forêt dominée par l'érable et taillis dominé par le sumac de virginie sur un dépotoir de déchets inertes, à Jumet. Au centre du site est présente une mare avec présence de nombreux batraciens.

🌿 **Site Le Philosophe (n°10)**

	Habitat	Espèces remarquables
	E2.22	
	G1.8	
	Zone	
ZCr		

Situation : Jumet Hamendes.

Descriptif : Vaste friche intéressante du point de vue floristique et entomologique, située à Jumet Hamendes. La végétation est typique des sols secs, la partie forestière est jonchée de déchets.

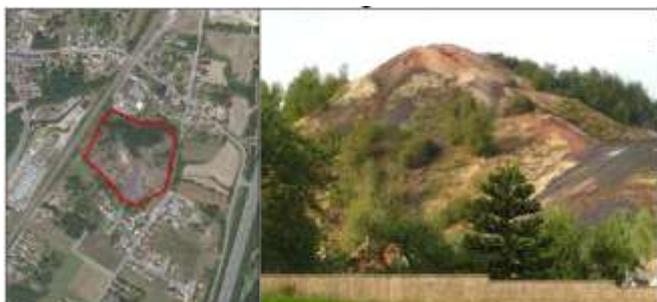
🌿 **Site de La Flanère (n°11)**

	Habitat	Espèces remarquables
	C3.23	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Ransart.

Descriptif : Ce milieu est boisé et sec, avec une dépression humide.

🌿 **Site du Terrils Saint Charles (les Béguines) (n°12)**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	E1	
	G5.6ba	
	Zone	
ZCr		

Situation : Ransart.

Descriptif : Terril bien connu à Ransart, par sa combustion interne.

✿ **Site du Bois Noël** (n°13)

 	Habitat	Espèces remarquables
	G5.6ba	
	E2.2	
	Zone	
	ZCr	

Situation : pointe est de Jumet Hamendes.

Descriptif : Il s'agit ici d'une parcelle en reboisement de colonisation, dans la partie est de Jumet. On y rencontre de nombreuses espèces communes.

✿ **Site du Terril St Xavier** (n°14)

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.911b	
	C3.26	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Terril bordant la rocade, à Gilly.

Descriptif : Propriété de la Région Wallonne, avec une cuvette centrale accueillant une roselière. Le Ravel passe au pied du terril.

✿ **Site du Terril des Nutons** (n°15a)

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.9a	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Nord de Gilly.

Descriptif : Ancien terril à Gilly, avec zones de végétation des sols secs et zones plus humides dans de petites dépressions.

☀ **Site des Nutons (n°15b)**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6 G1.9a	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Nord de Gilly.

Descriptif : Il s'agit ici du contrebas du terril des Nutons, on y retrouve encore des dalles en béton et des débris industriels. Une partie de la parcelle se retrouve sur le Ravel.

☀ **Site du Terril Cité Marceau Remson (n°16)**

	Habitat	Espèces remarquables Epervière piloselle, œillet prolifère et ibéris en ombelle.
	J6 G1.9	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Gilly.

Descriptif : Ancien terril ré-exploité il y a peu de temps et réensemencé par après. Le sol y est sec à très sec. On y retrouve notamment l'Epervière piloselle, l'œillet prolifère et l'ibéris en ombelle, comme plantes remarquables et le crapaud Calamite.

☀ **Site du Noir Dieu (n°17)**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6 G5.6ba E2.2	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Gilly.

Descriptif : Friche arbustive, située sur un remblai et bordée par un talus.

✿ **Site du terril des Vallées (n°19)**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 E2.23 G1.9a Zone ZCr	Épervière piloselle

Situation : Gilly.

Descriptif : Terril au pied du vélodrome de Gilly.

✿ **Site le Chemonceau (n°21)**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 G1.e Zone ZD	Aster à feuille de saule, épervière piloselle, épilobe à feuilles lancéolées et œillet prolifère.

Situation : Jumet.

Descriptif : Terrain boisé dont la flore est pionnière et terrain herbeux avec des dépôts.

✿ **Site Terril de la Blanchisserie (n°24)**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 E1 G5.6ba Zone ZCr	

Situation : Dampremy.

Descriptif : Petit terril de Dampremy, en face de la cokerie Carsid-Duferco, constitué d'un milieu principalement herbeux, mais boisé en partie nord.

✿ **Site Marchienne Est** (n°25)

		Habitat	Espèces remarquables
		G1.911 E1.74	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Marchienne.

Descriptif : Terrain industriel abandonné au sud-ouest de la Fafer, colonisé par des arbres et arbustes pionniers.

✿ **Site de La Sambre 1** (n°26a)

		Habitat	Espèces remarquables
		I2.1	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Marchienne porte ouest.

Terrain bordant la Sambre à Marchienne, planté d'espèces ligneuses exotiques.

✿ **Site La Sambre 2** (n°26b)

		Habitat	Espèces remarquables
		E5.411 E2.22	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Marchienne porte ouest.

Descriptif : Terrain en bord de Sambre, à végétation rudérale avec beaucoup de déchets et de dépôts.

🌿 **Site n°27 Terril St Théodore nouveau**

		Habitat	Espèces remarquables Oeillet prolifère
		J6 E2.23 G5.6ba	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Dampremy.

Descriptif : Terril en début de phase de colonisation arbustive.

🌿 **Site n°28 St Théodore ancien**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 E1 G5.6ba C3.21	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Dampremy

Descriptif : Terril aplani recouvert d'une vaste étendue herbeuse envahie par le buddleia.

🌿 **Site n°29 Le Pêlon**

		Habitat	Espèces remarquables
		E2.22 FA.3 XO.7 ! E5.6	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Dampremy.

Descriptif : Ancien terrain de football abandonné.

☀ **Site n°31 St Auguste**

 	Habitat	Espèces remarquables Aigremoine odorante
	G1.911 E2.22	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Marchienne Docherie.

Descriptif : Terrain à plantes rudérales, mi-boisé avec des merisiers, des frênes et des aubépines. Le reste du terrain est herbeux avec des ronces et des espèces rudérales.

☀ **Site n°32 Le Bougnou**

 	Habitat	Espèces remarquables
	E1.B3 E1.74 E2.22 E5.411	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Marchienne Docherie.

Descriptif : C'est une prairie rudérale bordée d'arbustes divers et d'érables sycomores.

☀ **Site n°33 Terril St Charles et Bayemont**

 	Habitat	Espèces remarquables
	F3.13	
	Zone ZCc	

Situation : Marchienne Docherie.

Descriptif : Terril résultant de l'exploitation de deux terrils (le St Charles et le Bayemont) façonnés après celle-ci, à des fins paysagères et sociales. Belle pelouse sèche et une importante roselière d'intérêt ornithologique.

✿ **Site n°35 Terril Naye-à-Bois**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 E1 G1.911b C1.2	
Zone			
ZCr			

Situation : Roux.

Descriptif : Vaste terril herbacé avec quelques rares zones boisées. Le cratère central accueille une petite mare peu colonisée par la végétation, sauf un des versants couvert de bouleaux et de saules.

✿ **Site n°38 Electrabel**

		Habitat	Espèces remarquables
		C3.23	
Zone			
ZCr			

Situation : Roux, en bordure du canal et de la friche de la centrale électrique d'Amerceur.

Descriptif : Petite friche marécageuse.

✿ **Site n°39 Plomcot**

		Habitat	Espèces remarquables
		G1.911b E5.6	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Roux.

Descriptif : Friche où l'on peut rencontrer de nombreuses espèces végétales remarquables.

☀ **Site n°41b Bois de Rognac**

	Habitat	Espèces remarquables
	F3.11 E5.411	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Nord de Monceaux-sur-Sambre en bordure ouest de la route de Trazegnies.

Descriptif : Complexe de fourrés et d'un milieu herbeux et humide à végétation rudérale.

☀ **Site n°43 Beussart**

	Habitat	Espèces remarquables
	G1.911 G1.87b X0.7 E5.6	Cerisier tardif
	Zone	
	ZCr	

Situation : Monceaux-sur-Sambre en bordure est de la route de Trazegnies et sud de la voie ferrée.

Descriptif : Terrain abandonné au sud de l'ancien triage du Martinet, abritant une flore spontanée (à Monceau-sur-Sambre).

☀ **Site n°46b Cité du Charbonnage** (fosse n°14)

	Habitat	Espèces remarquables
	E2.22 F3.1 G1.A	Epervière piloselle
	Zone	
	ZCr	

Situation : Pointe nord de Goutroux.

Descriptif : Grande friche, avec une mosaïque de zones à végétations diverses (herbacée et ligneuse).

✿ **Site n°47 Bois de Goutroux**

 	Habitat	Espèces remarquables
	G1.8	Néflier commun
	Zone	
	ZCr	

Situation : Limite ouest de Goutroux.

Descriptif : Très belle espace boisé aux portes de la cité industrielle.

✿ **Site n°49 St Martin**

 	Habitat	Espèces remarquables
	G1.911 G1.74	Onagre bisannuelle
	Zone	
	ZCr	

Situation : En bordure de Sambre à Marchienne.

Descriptif : Bois pionnier, pelouse pionnière et rémanents de terrils.

✿ **Site n°53 Le Moria**

 	Habitat	Espèces remarquables
	C3.23 G1.9b	
	Zone	
	ZCr	

Situation : Limite nord-ouest de Mont-sur-Marchienne, près de Marchienne zone.

Descriptif : Il s'agit d'un marécage où de l'eau stagnante apparaît au travers de la végétation. Le site se trouve en bordure d'un dépôt de débris électroniques usagés et d'un lieu où l'on pratique le paint-ball.

✿ **Site n°64a Les Hauchies** (partie basse)

	Habitat	Espèces remarquables
	E2.22	
	G1.9b	
	Zone	
ZCr		

Situation : Marcinelle.

Descriptif : Pentes et pied de terril, en bordure du R3, couverts à la fois d'une végétation spontanée et d'espèces plantées.

✿ **Site n°65 Le site du Moulin**

	Habitat	Espèces remarquables
	E2.22	Oeillet prolifère
	E5.2	
	C3.21	
Zone		
ZCr		

Situation : Sud de Couillet

Descriptif : Complexe de plusieurs habitats : grande friche herbeuse favorable à l'entomofaune, talus arbustif, remblai et prairie humide.

✿ **Site n°68 Terril des Hiercheuse**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6	Oeillet prolifère, cerisier tardif, petite pyrole, oedipode turquoise (criquet), machaon et azuré des parcs (papillons).
	G1.911b	
	E1	
Zone		
ZCr		

Situation : Marcinelle Centre

Descriptif : Très beau terril conique, dont les versants Nord et Est sont très boisés. Le sommet est très dégagé vers l'Ouest. Certaines zones sont toujours en combustion. Ce terril est privé.

🌿 **Site n°69 Le Pêchons**

		Habitat	Espèces remarquables
		I2.1 E2.22 G1.9a	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Couillet.

Descriptif : Parc à vocation didactique et écologique, très bel exemple d'aménagement d'un ancien site industriel, deux « châssis à molette » restent accessibles. Le site présente un fort intérêt entomologique dans les zones ouvertes.

🌿 **Site n°71 Le Poirier St Jean**

		Habitat	Espèces remarquables
		G1.911 G2.22	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Marcinelle.

Descriptif : Terrain enclavé entre le chemin de fer au nord de Marcinelle et la Sambre. Milieu à colonisation arbustive avancée.

🌿 **Site n°72 La Duchère**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 E1 G1.911b	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Montignies-sur-Sambre.

Descriptif : Terril colonisé par le bouleau avec malgré tous des zones de pelouse sèche.

✿ **Site n°77 Les Récollets**

		Habitat	Espèces remarquables
		E2.22	
		Zone	
		ZCr	

Situation : Montignies-sur-Sambre.

Descriptif : Friche rudérale enherbée avec présence d'arbustes.

✿ **Site n°78 Terril de la Remise**

		Habitat	Espèces remarquables
		J 6	
		E1	
		G5.6ba	
		Zone	
ZCr			

Situation : Gilly.

Descriptif : Belle friche herbeuse, partiellement boisée. Le terril à proprement dit est constitué de plusieurs dômes de taille très modeste encerclant un plateau impénétrable constitué d'une vieille strate arborescente de feuillus.

✿ **Site n°79 Terril des Viviers**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6	
		E1	
		G5.6ba	
		C3.23	
		C3.26	
Zone	Lotier à feuilles ténues et oeillet prolifère.		
ZCr			

Situation : Montignies-sur-Sambre.

Descriptif : Vaste zone herbeuse en cours de colonisation arbustive, on retrouve quelques zones humides sur le site avec notamment une vaste roselière.

✿ **Site n°80 Terril de Hamendes**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 G1.9	
		Zone	

Situation : Jumet Hamendes.

Descriptif : Beau terril conique entièrement boisé avec une importante zone de végétation herbacée remplie de décombres.

✿ **Site n°82a Canal de Bruxelles**

		Habitat	Espèces remarquables
		G1.C3 G1.9	
		Zone	
		ZCc	

Situation : Pointe nord de Roux, en bordure ouest du Canal.

Descriptif : La zone correspond à un talus le long du canal ainsi que d'un dépôt de pierres et de béton. Le sol de nature sablonneux accuse une forte pente et y est colonisé essentiellement par l'ortie commune, la renouée du japon et localement par le roseau commun.

✿ **Site n°82b Canal de Bruxelles**

		Habitat	Espèces remarquables
		G1.911b FA.3	Epervière piloselle et molène noire.
		Zone	
		ZCr	

Situation : Pointe nord de Roux, en bordure ouest du Canal.

Descriptif : Il s'agit d'une boulaie sur sol sec et de relief inexistant. Le développement de la strate herbacée y est limité par le passage régulier des vélos et des motos.

### 3.3.3. Les zones de développement :

Sites où la nature et les activités économiques sont compatibles.

Ils sont au nombre de 17

#### ☀ Site n°4a Grand Conti

	Habitat	Espèces remarquables
	J6 G1.9	
	Zone	
	ZD	

Situation : Limite Ouest de Gosselies.

Descriptif : Le terroir est très boisé et présente une importante zone argileuse sur le vaste plateau. On trouve également quelques petites zones humides.

#### ☀ Site n°7 St Quentin Nord et Sud

	Habitat	Espèces remarquables
	J6 G1.A	
	Zone	
	ZD	

Situation : Ouest de Jumet.

Descriptif : Ancien terroir conquis par un habitat forestier à un stade avancé de colonisation dans le prolongement du Bois d'Heigne.

#### ☀ Site n°20 Terril du Chaumonceau

	Habitat	Espèces remarquables Aster à feuille de saule, épervière piloselle, épilobe à feuilles lancéolées et œillet prolifère.
	J6 G1.e	
	Zone	
	ZD	

Situation : Jumet.

Descriptif : Terril reboisé sur la majorité de sa surface.

☀ **Site n°30 Noire mécanique**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.A C1.2	
	Zone	
ZD		

Situation : sur la limite de Lodelinsart et de la Docherie.

Descriptif : Petit terril boisé bordé par une prairie pâturée avec une petite mare accueillant des batraciens.

☀ **Site n°36 Terril le Monni**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.A1	
	Zone	
ZD		

Situation : Sud-est de Roux

Descriptif : Petit terril boisé entouré de jardins, les parties les moins arborées sont déjà densément peuplées d'aubépines, églantiers et genêts.

☀ **Site n°37 Terril Belle-vue**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.9	
	Zone	
ZD		

Situation : Sud-ouest de Jumet

Descriptif : Terril très boisé.

✿ **Site n°50 Terril Leveau St Barbe**

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.9	
	Zone	
ZD		

Situation : Marchienne-au-Pont

Descriptif : terril enclavé dans un quartier, complètement boisé.

✿ **Site n°52 Terril Sambre**

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.911b	
	Zone	
ZD		

Situation : Mont-sur-Marchienne (quartier de Forêt).

Descriptif : Terril arasé comprenant un complexe d'habitat, prairie pâturée, zone herbeuse colonisée par des bouleaux et des robiniers et un talus arbustif.

✿ **Site n°60 Terril du Cerisier**

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.9a	
	Zone	
ZD		

Situation : Marcinelle

Descriptif : Terril en cône, très boisé. Il est la propriété de la Région Wallonne.

✿ **Site 62a/b/c Terril St Charles** (Bois du Cazier)

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 G1.911b	
		Habitat	Espèces remarquables
		J6 G1.911b G1.A	
		Habitat	Espèces remarquables
		J6 G1.911b G1.A	
		Zone	
		ZD	

Situation : Marcinelle

Descriptif : Ensemble de trois terrils reliés par un cheminement pédestre avec des aménagements didactiques et paysagers.

✿ **Site n°64b Terril des Hauchies**

		Habitat	Espèces remarquables
		J6 G1.911b	
		Zone	
		ZD	

Situation : Marcinelle

Descriptif : Terril privé et clôturé, on retrouve un sol nu et une végétation pionnière sur la pente sud et des fourrés arbustifs et un début de strate arborescente sur la pente nord.

✿ **Site n°67 Terril des Fiestaux**

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.A8	
	Zone	
	ZD	

Situation : Couillet

Descriptif : Petit terril boisé.

✿ **Site n°73 Terril du Résolu n°2**

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.9	
	Zone	
	ZD	

Situation : Montignies-sur-Sambre.

Descriptif : Terril allongé densément boisé.

✿ **Site n°74 Terril du Stade Yernaux**

 	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.C3	
	Zone	
	ZD	

Situation : Montignies-sur-Sambre.

Descriptif : Terril entièrement recouvert de robinier.

✿ **Site n°75 Terril du Résolu**

	Habitat	Espèces remarquables
	J6	
	G1.9	
	Zone	
	ZD	

Situation : Montignies-sur-Sambre.

Descriptif : Beau terril conique tout arboré.

**3.3.4. Les zones de liaison :** Zones qui permettent la circulation des espèces animales et végétales.

Il s'agit donc des accotements, des chemins et sentiers, abords des autoroutes, les nœuds autoroutiers, des cours d'eau, des haies et des arbres d'alignements.

**3.3.5. Actions déjà menées en faveur de la biodiversité :**

La Ville de Charleroi possède différents outils afin de protéger la biodiversité :

- ✿ Un règlement communal pour « la Plantation et le remplacement des Haies ».
- ✿ Un règlement communal pour la protection des arbres et des haies.
- ✿ Un règlement communal pour la protection des arbres de chantiers.
- ✿ Convention fauchage tardif.
- ✿ Convention « Plan Maya ».
- ✿ Charte « BiodiverCité », avec engagement dans la protection des Hirondelles et des Haies Champêtres.

**3.3.6. Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) :**

9 sites remarquables, repris sous l'acronyme SGIB :

- ✿ La carrière du Rocher Lombot (également ZCc site n°58)
- ✿ L'ancienne carrière des Haies-Germaine (également ZCc site n°57)
- ✿ L'ancienne carrière du Brun-chêne (également ZCc site n°58)
- ✿ L'ancienne carrière Solvay (également ZCc site n°66)
- ✿ La Vallée de l'Eau d'Heure en aval de Jamioulx

- ✿ Le Terril des Viviers
- ✿ Le terril de Tréviusart (également ZD site n°4a ZCc site n°4b)
- ✿ L'ancien lavoir triage de Monceau-Fontaine (également ZCc site n°42)
- ✿ Le bois du Prince (également ZCc site n°63)

### 3.3.7. **Sites Protégés :**

Il n'y a pas de site bénéficiant d'un statut de protection, au sens de la loi sur la conservation de la nature. Mais de nombreuses espèces présentes sur les sites SGIB ou non, possèdent une forme de protection, de par la directive Habitats-Faune-Flore (92/43/CEE), transcrite dans la loi sur la conservation de la Nature du 12 juillet 1973, le 26 décembre 2001.

### 3.3.8. **La faune :**

- Crapaud calamite, triton crêté, salamandre terrestre, lézard des murailles,...
- hirondelle de fenêtre, hirondelle rustique, hiboux grand-duc, rouge queue noir, ...
- Différents chiroptères,...

### 3.3.9. **La flore :**

Des plantes rares et protégées sont présentes sur le territoire de la Ville, il s'agit de l'Orme lisse, le Genévrier, ....

**En synthèse**, l'identification des zones centrales, des zones de développement et des éléments de liaison permet de dessiner le réseau écologique de la commune, tout en faisant apparaître les éléments de faiblesse et les discontinuités qu'il comporte.

La Ville est fortement marquée par son passé minier et son industrie lourde. Mais ces éléments ont apporté, grâce à leur recolonisation, un maillage écologique particulier, certes pas assez dense et plutôt fragile, mais néanmoins très intéressant.

À l'instar d'une culture particulière qui induit la présence d'un cortège d'espèce spécifique, nos terrils et nos friches industrielles, offrent leur lot de surprises.

*\* Le présent descriptif, n'est qu'un aperçu synthétique de l'étude du réseau écologique de Charleroi. Pour toute information complémentaire sur les données de l'étude, vous pouvez la consulter auprès de l'a.s.b.l Charleroi Nature.*

### 3.4. **Le réseau humain** : Le partenariat

Dès octobre 2008, la création d'un partenariat a été mise en œuvre et ce bien entendu pour développer des fiches-actions, mais également pour permettre aux membres de ce partenariat de contribuer dans la mesure du possible à l'élaboration de l'étude du réseau écologique de Charleroi. En effet, qui mieux que les acteurs de terrains connaissent les particularités de notre ville.

Parmi nos partenaires, nous pouvons citer :

- L'a.s.b.l « Val d'heure » ;
- L'a.s.b.l « Chemin d'un village » ;
- La régionale Natagora « Entre Sambre et Terrils » ;
- Espace Environnement ;
- Le comité de quartier du Martinet ;
- Le comité de quartier de Mont-sur-Marchienne Haies ;
- Le comité de quartier de la ville-haute ;
- Le Collectif Citoyen Carolo ;
- Le Cercle des Naturaliste de Charleroi ;
- La Cellule des Guides de la maison du tourisme du pays de Charleroi ;
- « Les Amis du P'tit Bois » ;
- L'a.s.b.l Chemins d'un Village ;
- La Librairie Molière ;
- Espace Marignan ;
- Le Collège Saint Michel de Gosselies ;
- La FUNOC ;
- Le Centre de Culture Scientifique ;
- ...

Le partenariat est donc constitué de simples citoyens, de représentants d'associations, de relais de quartier, d'agents communaux, d'enseignants, de naturalistes et des représentants de mouvements de jeunesse, parfois présent en réunion, parfois sur le terrain pour passer à la concrétisation, en fonction de leurs attentes et de leurs disponibilités. On compte 180 personnes reprises dans la liste des membres et sympathisants.

Ce partenariat ne se limite pas à l'entité de Charleroi, nous faisons régulièrement appel à des partenaires extérieures comme le contrat de Rivière Sambre & affluents (CRS&A), le Centre Agronomique de Recherche Appliqué du Hainaut (CARAH), le PCDN de Fontaine-l'Évêque.

Contrairement à certaines structures participatives (CCATM,...), le partenariat du PCDN n'est pas figé, il est ouvert à tout moment à toute personne qui souhaite participer au développement de la nature du territoire de la ville de Charleroi !

Donc Bienvenue à Tous !

## IV. Ligne directrice du PCDN

### 4.1 Plan d'action générale

Le PCDN a pour objectif d'assurer, de garantir la qualité de la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal, il doit s'intégrer à l'ensemble des activités humaines présentes sur le territoire.

■ La stratégie générale comprend le dialogue, les actions, l'information, la sensibilisation et l'éducation en faveur de la diversité biologique. Charleroi Nature, ainsi que certains de nos partenaires, de par leurs missions, contribuent déjà à cette stratégie, mais force est de constater qu'il faut redoubler d'efforts et surtout coordonner ceux-ci, pour que toute la population puisse être touchée et comprenne le message.

■ Le 2ème pilier dans la stratégie d'un PCDN est l'ACTION CONCRETE en faveur de la nature. Elle doit tenter d'être :

- ✿ Programmée dans le temps : organisation et structuration annuelle, saisonnière,... et en fonction du calendrier naturel
- ✿ Diversifiée : toucher au maximum différents acteurs et différents milieux
- ✿ Visible : faire connaître concrètement le PCDN, de là découlera sa crédibilité auprès de la population !

■ Pour être efficace, la mise en place de cette stratégie, nécessite une grande transversalité (cf. 2.4 *Rôle de la Ville de Charleroi*), Il n'est par exemple pas envisageable pour le PCDN de parler d'éducation, de sensibilisation, sans avoir consulté les autorités compétentes au préalable, comme il sera possible pour ces mêmes autorités de consulter le PCDN pour agrémente leur programme d'éducation à la nature. Cet exemple est valable dans bon nombre de service communaux, mais aussi dans d'autres secteurs que le secteur public.

■ Mais en même temps que cela, à Charleroi peut-être un peu plus qu'ailleurs, nous avons besoins de mieux cerner les différentes composantes de notre territoire. De fait, si l'étude du réseau écologique de Charleroi nous apporte de nombreuses pistes d'actions sur des habitats particuliers (ZCc, ZCr, ZD, ZL), elle ne nous permet pas dans un milieu aussi urbanisé que Charleroi d'appréhender les habitats de substitutions que la nature a pu investir.

Comment dans un contexte économique, environnemental, urbanistique et social tel que celui de Charleroi aujourd'hui, pourrait-on, sans informations complémentaires, établir un plan d'action fut-il à moyen, long ou court terme, sans jouer à l'apprenti sorcier ?

Ce constat est apparu lors des différentes réunions de nos groupes de travaux. Il en est ressorti un besoin de compléter l'étude par une série d'inventaires plus spécifiques, tel que :

- ✿ Un inventaire du patrimoine terrils. Dans lequel on retrouvera la situation de droit et de fait de ces derniers, leur situation écologique, culturel, leur valeur économique et sociale.
- ✿ Un inventaire du maillage vert (Ravel, Chemin et Sentier Vicinaux et GR)
- ✿ Relevé des bâtiments intéressants pour une opération combles et clochers.
- ✿ Un État des lieux de la pédagogie et des outils pédagogiques environnementaux sur le territoire carolo.

Une raison importante de ces inventaires est de mieux estimer les priorités d'actions, car il y a tant à faire.

Ces inventaires pourront être réalisés dans le cadre des missions PCDN confiée à l'a.s.b.l « Charleroi Nature » en collaboration avec le partenariat, soit avec des bénévoles, soit avec des écoles (TFE par exemple) ou encore avec le CARAH. L'ensemble de ces actions sont reprises dans les fiches-actions des différents GT.

Dans certains cas par contre, la collaboration d'un bureau d'étude sera sans doute nécessaire.

■ Au-delà de ce besoin d'informations complémentaires, il apparaît comme primordial qu'un engagement moral fort soit démontré par les autorités communales (politique et/ou administrative), l'engagement citoyen y semble conditionné. Pour cela une réflexion sur l'information et la sensibilisation des autorités est d'ores et déjà en cours de développement avec le groupe de travail Sensibilisation et Pédagogie.

L'engagement moral sera bien entendu marqué, par la signature de la présente charte, mais au-delà de cela c'est la prise en compte de la biodiversité, des actions et des besoins du PCDN dans les autres matières de décisions, qui est nécessaire.

■ Plusieurs types d'action de terrain en faveur de la biodiversité seront menées par le partenariat en coordination avec la Ville de Charleroi et l'a.s.b.l Charleroi Nature. Il s'agit de :

- ✿ Elargissement des mesures déjà prise par la Ville de Charleroi dans le cadre du « Plan Maya ».
- ✿ Action de gestion de certains sites, en sélectionnant prioritairement ceux repris en Zone Centrale Restaurable (exemple de gestion : maîtrise de la colonisation ligneuse des milieux ouverts ou semi-ouverts, par des éclaircies).

- ✿ Protection d'espèces particulières et remarquables (hirondelles ou chauve-souris par exemple), par le biais de la sensibilisation et d'action de placement de nichoirs, de réhabilitation de milieux ou de sites.
  - ✿ Création d'un site de démonstration de bonnes pratiques (verger haute-tige, haies champêtres, prés fleuris,...).
  - ✿ Action de sensibilisation ouverte à un public le plus varié et le plus complet possible.
- Pendant l'élaboration du partenariat, de l'Étude du Réseau Écologique et de la charte, de nombreuses actions ont déjà vu le jour. Pour mémoire il s'agit de :
- ✿ Participation à l'action « cours d'eau propres, l'affaire de tous » (octobre 2008).
  - ✿ Participation à la semaine de l'arbre (novembre 2008).
  - ✿ Vérification de galeries d'hivernages de chauves-souris, avant fermeture de celles-ci pour cause de travaux en collaboration avec l'ICDI (février 2009).
  - ✿ Distribution d'arbres (novembre 2010).
  - ✿ Élaboration et concrétisation d'un projet semaine de l'arbre 2010 en partenariat avec les « amis du P'tit Bois » (Réhabilitation de la source du Mayeuri novembre 2010).
  - ✿ Participation à une journée de gestion du site du terril du Martinet, organisé par le CARAH, en collaboration avec le comité de quartier (janvier 2011).
  - ✿ Lutte contre le buddleia sur le terril St Charles et Bayemont à Marchienne Docherie (février 2011).
  - ✿ Journée « Hirondelles en Ville », stand de rue et conférence en soirée (avril 2011).
  - ✿ Après-midi de rencontre, reconnaître et compter nos hirondelles (juin 2011).

## **4.2. Les engagements de Charleroi Nature et de la Ville**

### **4.2.1. Mise en place par la coordination du PCDN (Charleroi Nature)**

- ✿ Mise en place d'un « Comité de suivi », constitué de représentants du partenariat (au minimum 3 membres), de l'Échevin de l'Environnement (ou d'un de ces représentants), d'un représentant de l'Écologie Urbaine, de

représentants d'autres services de l'administration, en fonction des thématiques abordées.

- ✿ Mise à disposition de la « Commission Consultative de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité » CCATM, du Coordinateur du PCDN, en tant que consultant.
- ✿ Mise en place plan d'information, de formation et de sensibilisation continue à destination :
  - de la jeunesse, via le milieu scolaire (tous niveaux et réseaux confondus), les associations de jeunes et les mouvements de jeunesse.
  - du personnel de l'administration communale.
  - d'un large public.
- ✿ Mise en place d'un service conseil à destination des citoyens. L'objectif de ce service sera de permettre de sensibiliser la population à l'intégration de pratiques plus respectueuses de l'environnement dans les jardins, les vergers,... (les milieux anthropiques).

#### **4.2.2. Mise en place par la Ville de Charleroi**

- ✿ Désignation par le Collège communal de représentants des différents services de l'administration communale, susceptibles de pouvoir participer au Comité de Suivi du PCDN, en fonction des thématiques abordées ;
- ✿ Permettre et faciliter la participation de ces représentants au Comité de Suivi, pour lesquels ils sont invités ;
- ✿ Permettre et faciliter, sous réserve de la confidentialité et dans le cadre de la coordination des actions PCDN, l'accès aux informations dont elle dispose et qui permettent de mener à bien la mission du coordinateur PCDN ;
- ✿ Permettre et faciliter, dans le cadre des actions de sensibilisation PCDN, la diffusion de l'information, de la formation et de la sensibilisation continue à destination :
  - de la jeunesse, via le milieu scolaire (tous niveaux et réseaux confondus), les associations de jeunes et les mouvements de jeunesse ;
  - du personnel de l'administration communale ;
  - Et du public carolo en général.
- ✿ Permettre et faciliter, dans le cadre des actions PCDN, l'accès aux services communaux au coordinateur du PCDN ;

- ✿ Permettre et faciliter, dans la mesure du respect des procédures visées par le CWATUPE (art. ) la participation du coordinateur PCDN à la CCATM

### **4.3. Plan d'actions thématiques**

Dans le partenariat, six thématiques, six orientations sont ressorti de l'ensemble des attentes citoyennes. Six groupes de travail (GT) furent donc créés, ouvert les uns aux autres. Il s'agit de :

#### **4.3.1. GT Terrils** (cf. fiche page 50)

Comment à Charleroi aurait-on pu passer à côté de nos colosses verts aux cœurs noirs, ils sont des repaires tantôt géographiques, historiques, culturels ou encore de cœur. Mais ils sont bien plus que cela, ils se sont vu colonisés relativement rapidement par une nature qui n'aime pas le vide, et ils sont aujourd'hui les derniers refuges pour certaines espèces animales ou végétales, qui ne trouvent comme milieu ouvert que ces formations minérales.

Malheureusement la colonisation ne s'arrête pas à ce stade, elle évolue plutôt vers des milieux fermés, arborés qui abrite une biodiversité malheureusement plus banale.

La réflexion de ce groupe, s'oriente vers une manière cohérente de gérer ces milieux particuliers, tout en y intégrant toutes les fonctions que peut remplir un terril.

#### **4.3.2. GT Espèces et Habitats** (cf. fiche page 73)

Ce groupe n'est pas un repère pour naturaliste, bien qu'ils y soient les biens venus, mais c'est plutôt un espace de réflexion pour trouver des solutions ponctuelles ou plus globales, aux problèmes que peuvent rencontrer les espèces animales ou végétales dans notre milieu urbanisé.

Une attention particulière est portée dans ce groupe sur des animaux tels que les hirondelles, les chauves-souris, les batraciens ou encore les rapaces (nocturnes et diurnes).

#### **4.3.3. GT Aménagement du Territoire et Biodiversité** (cf. fiche page 87)

Si la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), les services Aménagement du territoire et Urbanisme, apportent pas mal de réponse à la préservation du territoire communal, ont-il le temps et les outils nécessaires à la prise en compte d'éléments plus spécifiques, notamment lors qu'une étude d'incidence sur l'environnement n'est pas requise par le CWATUP ou par le Fonctionnaire Délégué de la Région Wallonne. Le PCDN peut alors apporter des éléments d'informations, éléments disponibles dans l'étude du réseau écologique, mais également collectés au fur et à mesure d'inventaires et de collectes d'informations auprès d'associations de terrain et de citoyens.

Ce genre d'informations pourra être transcrit et mis à disposition de l'administration par le biais d'une base de données en lien avec un Système d'Information Géographique (SIG).

Une autre tâche que souhaiterait accomplir ce GT, est l'étude à l'échelle d'un quartier des solutions pour développer le maillage écologique, en fonction des outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme déjà mis en place et ceux qu'ils seraient encore possible d'appliquer. L'échelle choisie permet la consultation citoyenne et la prise en compte de particularités locales. Une fois cet exercice accompli, la méthodologie pourra être appliquée à d'autres quartiers.

#### **4.3.4. GT Sensibilisation et Pédagogie** (cf. fiche page 97)

L'axe majeur du PCDN s'établit également en concertation avec les acteurs de terrains, qu'ils soient animateurs(trices), instituteurs(trices), professionnels de la communication ou simples citoyens, tous apportent leur pièce à l'édifice. Une des préoccupations premières de ce groupe est justement que le plus grand nombre de personnes participent au PCDN pour que tout un chacun se retrouve au travers des propositions de ce plan.

Si l'information relative à la nature circule beaucoup, elle n'atteint pas spécialement tout le monde et ne répond pas toujours aux attentes, aux besoins de la population. Alors nous tentons, au travers de nos réunions, d'apporter des solutions différentes, ponctuelles voir plus globales.

S'il s'agit bien sûr de toucher les plus petits, les héritiers du patrimoine, les autres tranches d'âge sont ciblées également.

Si la population doit prendre conscience des enjeux qui façonneront notre territoire demain, c'est à nos responsables politiques ou économiques, ceux qui prendront les grandes orientations qui nous y mènerons, que s'adressera aussi la sensibilisation. Afin que la biodiversité puisse au moins être prise en considération au travers de leurs actes et de leurs choix.

#### **4.3.5. GT Sentier et Nature** (cf. fiche page 109)

Les sentiers de balades sont de bons vecteurs de sensibilisations à l'environnement immédiat, ils sont bien souvent des vecteurs de la biodiversité, du moins ils devraient pouvoir l'être.

C'est autour de ces deux axes de réflexion, sensibilisation et biodiversité, que les partenaires de ce groupe planchent, pour un développement intelligent des voies lentes. Il ne s'agit pas ici de ré-ouvrir tous les chemins et sentiers vicinaux, mais de réfléchir à une planification, à une répartition adaptée de ces derniers sur le territoire communal. Pour ce faire plusieurs thématiques seront également prises en compte, comme par exemple, l'aspect socio-culturel, paysagé et historique des lieux.

Bien conscient qu'ils ne sont pas les seuls à s'intéresser aux sentiers, les membres de ce groupe, ne travaillent pas pour eux même ou encore uniquement pour le PCDN, ils souhaitent partager leurs acquis.

#### **4.3.6. GT Nature de Proximité** (cf. fiche page 118)

Le maillage écologique pourrait être bien plus important que ce qu'il n'est aujourd'hui, si les jardins, les intérieures d'îlots, les parcs et les squares devenaient plus accueillant pour la nature. Il ne suffit pas d'une pelouse ou de quelques fleurs pour que dame nature soit dans un hôtel cinq étoiles. Elle est spontanée ou parfois liée à des pratiques ancestrales, elle n'est pas ordre et alignement, mais logique pour elle-même, on ne la force pas, elle s'invite.

Alors pour que chacun puisse, à hauteur de ses possibilités, aider la nature à ce maintenir ou mieux encore, à se développer à Charleroi, des gestes simples, des habitudes, peuvent être prises. Faut-il encore les connaître, les apprendre. C'est ce que propose ce groupe, au travers de la mise en place d'actions de terrains, de démonstrations et de services.

**Synthèse :** Toutes les actions de ces six groupes thématiques vont vers un même objectif le développement de la nature sur le territoire de la Ville de Charleroi, non pas en opposition avec d'autres objectif de développement de la Ville, mais en harmonie avec ceux-ci.

#### **4.4. Proposition d'actions thématiques**

Il s'agit ici d'actions proposées par des partenaires PCDN, l'administration communale, la coordination du PCDN, ou encore par le bureau d'étude SPB Environnement, au travers de l'étude du Réseau écologique. L'ensemble de ces propositions on fait l'objet d'une analyse et d'une concertation, par le partenariat, au cours de nos réunions thématiques et plénières.

# Groupe Terrils

## Prenons de la Hauteur en gérant notre Patrimoine

fiche-action 1.1 : Déclaration d'intention pour une gestion Durable du patrimoine terril sur le territoire de la Ville de Charleroi.

fiche-action 1.2 : Inventaire écologique du patrimoine terril sur le territoire de la Ville de Charleroi (terrils publics ou privés)

fiche-action 1.3 : Gestion durable du patrimoine terril sur le territoire de la Ville de Charleroi.

fiche-action 1.4 : Aménagement et balisage de sentiers et de points de vue remarquable sur certains terrils.

fiche-action 1.5 : Proposition de mise en gestion forestière du terril des Hiercheuses.

fiche-action 1.6 : Aménagement d'escaliers forestiers sur le terril des Piges.

fiche-action 1.7 : Aménagement du carreau de mine du Mambourg.

Fiche-action 1.8 : Réhabilitation du bassin à chlames du terril Saint Charles et Bayemont.

fiche-action 1.9 : Extension de la marre en contrebas du terril Saint Charles et Bayemont.

fiche-action 1.10 : Lutte contre l'invasion du Buddleia sur le terril Saint Charles et Bayemont.

fiche-action 1.11 : Appui technique et logistique du projet « Les Ruchers des Terrils ».



<p align="center"><b>Titre : Déclaration d'intention pour une gestion Durable du patrimoine Terril sur le territoire de la Ville de Charleroi.</b></p>
--

**Responsable projet :**

GT Terrils.

**Calendrier :**

Dès la signature de la charte PCDN

**Partenaires et engagements :**

La Ville de Charleroi, la S.I.R (nom de la curatelle), CCATM, CARAH, RCA, RFC...

**Objectifs (Pourquoi ?) :**

Il est admis par les partenaires PCDN, ainsi que par des spécialistes des terrils et de l'aménagement du territoire, que la pression urbanistique et économique a et aura un impact non négligeable sur le patrimoine terril, comme sur d'autres zones d'intérêt écologique ;

Il est également admis, qu'au même titre qu'une roselière perd de sa diversité biologique en se refermant, par son évolution naturelle et par manque d'entretien par l'homme (utilisation des chaumes et besoin de conserver l'étang pour la force motrice hydraulique, par exemple), les terrils évoluent vers une forme colonisatrice de boisement, banalisant ainsi le milieu.

Il est nécessaire d'enrayer la perte de valeur patrimoniale de nos terrils, pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, ainsi que le sort de la nature de proximité. Il faut donc prendre en compte et gérer les différents facteurs caractérisant cette valeur.

Le rachat par la Ville de tous les terrils présents sur son territoire est peu réaliste ;

Un travail de réhabilitation et de gestion sur l'ensemble des terrils, au même moment, n'est pas envisageable non plus ;

Le groupe terril désire donc que soit établi, avec l'aide de Charleroi Nature et bien entendu des services de la Ville, un classement des terrils, en allant du plus au moins intéressant des points de vues biodiversité, sociologique, culturel, touristique, urbanistique et même économique. Ce classement permettra d'établir un plan de gestion de ce patrimoine. Plan qui serait à soumettre à la concertation, à l'approbation et à l'engagement des autorités communales.

**Contenu (comment ?) :**

À la signature de la charte, les autorités communales s'engagent à prendre en considération la valeur patrimoniale intrinsèque de chaque terril.

Pour ce faire elles s'engagent également à se doter d'un outil de planification spécifique au patrimoine terril. Cet outil prendra en considération la situation de droit et de fait, la valeur historique et culturelle, les liens sociaux établis, ainsi que les différentes informations relatives à l'écologie des milieux (étude du réseau écologique du PCDN (1999 & 2009), les différents inventaires déjà réalisés, ainsi que ceux à réaliser cf. fiche-action 1.2) fournies par le PCDN et par les autres acteurs de terrain.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Surtout au niveau politique

**Promotion :**

Procédure d'enquête publique de la Charte du PCDN.

**Estimation budgétaire:**

À définir.

**Financement :**

- ~~Acquis~~
- À rechercher

**Localisation :**

Entièreté du patrimoine terril du territoire de la Ville de Charleroi.



*Fig.2 : terrils et station de métro des Piges*

<p><b><u>Titre</u> : Inventaire écologique du Patrimoine terril sur le territoire de la Ville (terrils publics ou privés).</b></p>
--

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

Long terme

**Partenaires et engagements :**

La Ville de Charleroi, le D.N.F, le C.A.R.A.H, les partenaires P.C.D.N, les propriétaires de terrils privés, les écoles du territoire de la Ville de Charleroi et alentour ayant une orientation environnementale (guide nature, sylviculture, éco-conseiller, etc.).

**Objectifs (Pourquoi ?):**

La biodiversité sur les terrils a déjà atteint son apogée. Maintenant que les milieux ouverts ont tendance à se refermer, c'est le déclin des espèces d'intérêt biologique qui s'amorce. Non pas que cette tendance ne soit pas naturelle, mais la banalisation des milieux guette nos terrils. L'intervention raisonnée de l'homme, est donc nécessaire pour sauvegarder des espèces inféodées à ces milieux bien particuliers. Il est donc nécessaire de réaliser des inventaires réguliers (faune et flore), sur l'ensemble du patrimoine terril du territoire. Ces inventaires seront de bonnes bases de travail, pour l'élaboration de plans de gestion adaptés aux besoins de chacun des terrils de Charleroi, ainsi que pour argumenter les dossiers de classements de certains sites.

**Contenu (comment ?):**

En collaboration avec le C.A.R.A.H et ce durant la durée de leur mission INTERREG IV (fin décembre 2012), l'a.s.b.l Charleroi Nature, dans le cadre de sa mission de coordination du P.C.D.N, organisera et réalisera des inventaires de terrain.

Ces derniers, pour des raisons évidentes de continuité et de cohérence de l'information, seront réalisés selon la méthode d'évaluation biologique élaborée par le C.A.R.A.H dans le cadre du projet INTERREG.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public, décideurs politiques, Cercles de Naturalistes, bureaux d'études d'incidences et propriétaires de terrils privés.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Base de travail pour une bonne gestion du réseau écologique des terrils.

**Promotion :**

Au travers de l'Echevin de l'Environnement à destination de ses collègues du Collège communal.

Via Charleroi Nature à destination des services de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, mais également pour les bureaux d'études.

**Estimation budgétaire (détaillée) :**

20 heures de travail par terril x 55 terrils = 1100 heures de travail à répartir sur 3 ans  
7 heures 45 / Jour

**Financement :**

- **Acquis :** Subvention de la Ville pour les missions générales de l'a.s.b.l Charleroi Nature.

- **À rechercher :**

**Localisation :**

Entièreté du patrimoine terril du territoire de la Ville de Charleroi.

<b>Titre : Gestion durable du patrimoine terrils sur le territoire de la Ville</b>
--

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

Long terme

**Partenaires et engagements :**

La Ville de Charleroi, le D.N.F, le C.A.R.A.H, les partenaires P.C.D.N, les propriétaires de terrils privés, les écoles du territoire de la Ville de Charleroi et alentours ayant une orientation environnementale (guide nature, sylviculture, éco-conseiller, etc.).

**Objectifs (Pourquoi ?):**

La biodiversité sur les terrils a déjà atteint son apogée. Maintenant que les milieux ouverts ont tendance à se refermer, c'est le déclin des espèces d'intérêt biologique qui s'amorce. Non pas que cette tendance ne soit pas naturelle, mais la banalisation des milieux guette nos terrils. L'intervention raisonnée de l'homme est donc nécessaire pour sauvegarder des espèces inféodées à ces milieux bien particuliers.

**Contenu (comment ?):**

Dès les inventaires « terrils » réalisés (fiche-action 1.2), il sera possible d'élaborer un plan d'action (de gestion) global à l'échelle du territoire communal, mais aussi au niveau de chaque terril.

Dans le cadre de sa mission de coordination du PCDN, l'a.s.b.l Charleroi Nature élaborera ces plans d'actions, en concertation avec les différents services compétents de l'administration communale, le D.N.F et le C.A.R.A.H, elle organisera et coordonnera des actions de gestion sur les terrils propriétés de la Ville. L'a.s.b.l proposera également des plans de gestion aux propriétaires privés qui le souhaitent et ce afin de développer au maximum une continuité dans la trame écologique. Mais dans le cas présent l'a.s.b.l ne réalisera les actions sur le terrain que sous conditions (conventions), car celles-ci sont à charge du propriétaire. Sans attendre la réalisation de ces inventaires et des différents plans, l'a.s.b.l pourra organiser et coordonner des actions sporadiques demandées par le DNF ou de sa propre initiative (toujours en concertation avec les services communaux).

Pour concrétiser ces plans de gestions, L'a.s.b.l Charleroi Nature se chargera de trouver la main d'œuvre nécessaire pour une bonne réalisation des objectifs et ce en recherchant au travers de partenaires du PCDN, mais également d'étudiants d'écoles à orientation environnementales ou technique, des stagiaires, des personnes en réinsertion socio-professionnelle, ...

**Public(s) cible(s) :**

Les écoles, les habitants des quartiers,...

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Maintenir voire développer la biodiversité sur les terrils, tout en améliorant le cadre de vie des quartiers avoisinants.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN, Charleroi Magasine, les balades découvertes organisée par la Cellule des Guides de la maison du tourisme du Pays de Charleroi et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :** Subvention de la Ville pour les missions générales de l'a.s.b.l Charleroi Nature
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Entièrement du patrimoine terril du territoire de la Ville de Charleroi.



*Fig.3 : Journée de gestion sur le terril St Charles et Bayemont.*

<p><b>Titre : Aménagement et balisage de sentiers et de point de vue remarquable sur certains terrils</b></p>
---

**Responsable projet :**

Charleroi Nature.

**Calendrier :**

Moyen et long terme.

**Partenaires et engagements :**

L'Office du Tourisme de Charleroi.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Déjà souligné par une étude, réalisée à la demande du Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne (« Valorisation touristique des terrils » (*Espace Terrils a.s.b.l-Bodson Espace s.p.r.l- Agua s.p.r.l*)), le potentiel écologique et paysager des terrils est un vecteur de développement touristique. Pour que ce potentiel puisse être répondu à cette fonction il y a lieu de réaliser de façon raisonnable et concertée des aménagements à la fois didactiques, touristiques et culturels.

**Contenu (comment ?):**

Toujours en fonction des éléments collectés dans l'inventaire du patrimoine terril (cf. fiche action n°1.2), mais aussi en fonction de l'étude précitée, établir un projet d'aménagement de certains terrils, avec un échéancier et un éventail des subventions dont on pourrait bénéficier.

**Public(s) cible(s) :**

Population carolorégienne et visiteurs extérieurs.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et/ou de la sensibilisation :**

Mise en contact, de façon raisonnée, le public et la biodiversité particulière du patrimoine terril de Charleroi.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN, Charleroi Magazine, les balades découvertes organisée par la Cellule des Guides de la maison du tourisme du Pays de Charleroi et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire:**

À définir

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Terrils publics ou privés du territoire de Charleroi.



<p style="text-align: center;"><b>Titre : proposition de mise en gestion forestière du terril des Hiercheuses.</b></p>
--

**Responsable projet :**

Martine PIRET, Christophe JANSSENS

**Calendrier :**

Court terme.

**Partenaires et engagements :**

La Ville de Charleroi (échevinat de l'Environnement et de l'Urbanisme), le service urbanisme de la Ville de Charleroi, la CCATM, la S.A VANDEZANDE et le bureau d'études qui réalise l'étude d'incidences environnementales pour le compte de la société précitée.

**Objectifs (Pourquoi ?) :**

Ce terril est particulièrement intéressant à plusieurs points de vue, en témoignent les recommandations du Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne, la richesse relevée par plusieurs inventaires Naturalistes et sa situation géographique au cœur de la commune de Marcinelle.

D'autre part, il y a quelques temps (+/- 4 ANS) ce terril fût racheté par la S.A VANDEZANDE, dans l'optique de réaliser une urbanisation du carreau de mine qui est situé au pied du terril, en laissant le terril tel quel « normalement ».

Dans un premier temps le carreau de mine a été déboisé sans un permis d'urbanisme préalable (l'Art. 84 § 1.9 du CWATUP). L'exploitation a donc été interrompue par le DNF.

Le projet d'aménagement proposé a été refusé par la Commission consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (raisons à déterminer).

Il semble intéressant pour le PCDN d'accompagner l'entreprise dans sa réflexion. À la fois pour faire valoir les intérêts de la biodiversité, mais aussi pour faire comprendre à l'Urbanisme et à la CCATM (dans le cas d'une collaboration réussie) du bien-fondé des démarches accomplies par le promoteur du projet.

**Contenu (comment ?) :**

Au regard des différents inventaires de terrain (les anciens et celui du bureau d'études pour l'inventaire PCDN) analyser les propositions d'aménagement et ainsi voir les incohérences et les éventuelles solutions.

Dans un second temps et ce afin d'éviter d'éventuelles dérives, proposer au promoteur de faire soumettre la gestion du terril au DNF, soit :

- Sous forme de gestion forestière (au sens du Code Forestier Art. 1.1°,2°,4°,5°,6° ; Art. 2 et Art 94).
- Sous forme de Réserve Naturelle Agréée, via une convention de minimum 30 ans (20 ans minimum de gestion garantie pour être agréée, avec 5 ans de gestion préalable à l'obtention de l'agrément).
- Sous forme de Réserve Naturelle Domaniale.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public, riverain, les promoteurs urbanistiques ...

**Intérêt/efficacité de l'action au niveau réseau écologique et/ou de la sensibilisation :**

Protéger une zone de haut intérêt biologique, paysager, touristique et culturel.

Ce site jouxte l'alignement arboré d'une bretelle d'accès au petit ring de Charleroi (R9) ; Bretelle qui rejoint presque le bois de la Magneroule et son terri, lui-même proche du terri du Bois du Cazier (liaison presque continue au réseau écologique extérieur, du sud de Charleroi).

Inciter les promoteurs à impliquer plus en amont la concertation avec le public et les acteurs de terrains, comme par exemple les partenaires du PCDN.

Démontrer, si cela est encore à faire, que la coordination du PCDN devrait être partie prenante dans la CCATM.

**Promotion :**

Utile pour remercier et mettre en avant certains partenaires

**Estimation budgétaire (détaillée) :**

Dans le premier cas la gestion reste à charge du propriétaire.

Dans le second, un subside régional est octroyé pour la gestion écologique du site

Dans le cas de gestion en R.N.D, pas de dépenses pour le P.C.D.N et le promoteur.

Gestion du site à la charge de la Région Wallonne.

**Financement :**

Sans objet.

- ~~Acquis~~
- À rechercher

**Localisation :**

Terril dit des Hiercheuses,  
ou encore de la Tombe à Marcinelle

<b>Titre : Aménagement d'escaliers forestiers sur le terril des Piges</b>
---

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

fin 2011

**Partenaires et engagements :**

Espace citoyen – Charleroi Nature – Ville de Charleroi.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Rendre le terril des Piges accessible, tout en canalisant l'accès.

Réaliser le projet avec des jeunes du quartier.

**Contenu (comment ?):**

Réouverture de sentiers existants et dans les dénivelés les plus forts, réaliser des escaliers forestiers (contre marche en bois retenue par deux pieux et comblement de la marche avec de la terre damée).

**Public(s) cible(s) :**

Habitant du quartier et public de balades guidées.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Certains de ces sentiers (ceux de la partie haute) serviront lors de la gestion du terril, pour réaliser de l'étrépages de part et d'autre de ces escaliers.

**Promotion :**

Lors de la balade Gaz Naturel de Natagora en partenariat avec la Ville de Charleroi.

Et via le bulletin d'information du PCDN, Charleroi Magazine, les Balades découvertes organisées par la Cellule des Guides de la Maison du tourisme du pays de Charleroi et les médias habituels.

**Estimation budgétaire :**

Location de matériel de débroussaillage et tronçonneuse trois jours	: 500 €
Quincailleries et fournitures	: 500 €
Convivialité	: <u>200 €</u>
	1200 €

**Financement :**

- ~~Acquis~~ :
- À rechercher : semaine de l'arbre (aménagement d'un espace vert public).

**Localisation :**

Terril des Piges à Dampremy, Porte d'entrée ouest du centre-ville de Charleroi.

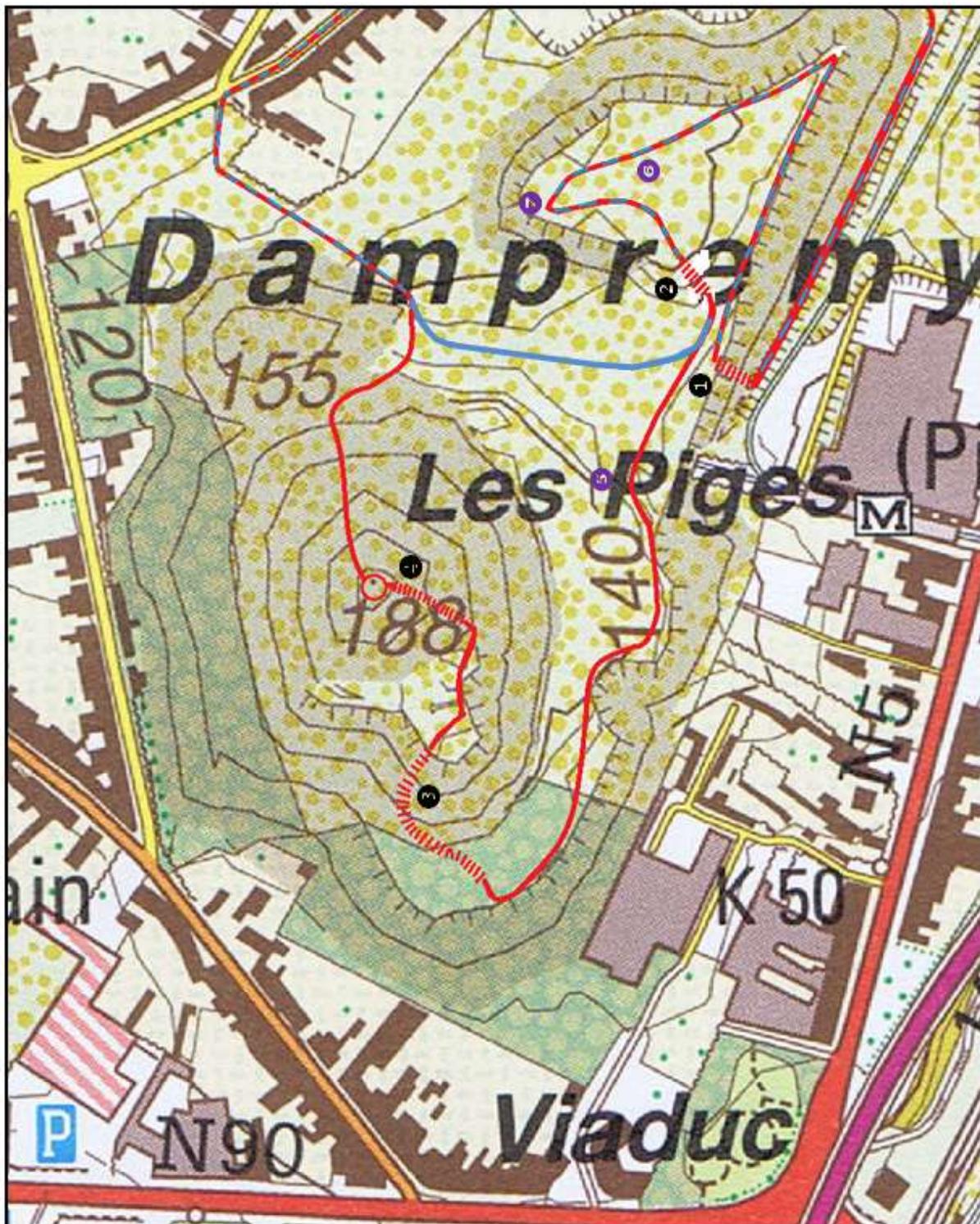


Fig.4 : Plan et schéma descriptif du projet d'escalier forestier sur le terril des Piges (source IGN).

<b>Titre : Aménagement du carreau de mine du Mambourg</b>
---

**Responsable projet :**

Francine Franssen

**Calendrier :**

Moyen et long terme.

**Partenaires et engagements :**

Les comités de quartiers de la Broucheterre et de la Ville Haute.

Le réseau JACADY.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Ce terrain est propriété de la province ou de la région (à vérifier). Celui-ci est laissé à l'abandon chaque année, sauf lorsqu'un riverain réclame pour les chardons ou les pissenlits, alors on vient tout raser (sans discernement et sans précaution).

Il serait bien plus judicieux d'y réaliser un espace partagé, où la nature serait prise en compte, au même titre que le voisinage. Projet à réaliser avec le ou les comités de quartiers avoisinants.

La proximité de ce site avec le centre-ville permettrait de créer une percée verte, vers ce dernier.

**Contenu (comment ?):**

Évaluer la capacité écologique du site, ainsi que la situation de droit et de fait.

Proposer au gestionnaire du site une gestion concertée, voir partagée, avec les riverains et dans un objectif cohérent avec un développement durable du site.

**Public(s) cible(s) :**

Habitants des quartiers voisins du site.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Amélioration du cadre de vie d'un quartier, en tenant compte de l'environnement, du développement de la nature, et plus particulièrement du maillage écologique de la Ville dans son ensemble.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN, Charleroi Magasine, les médias traditionnels, relais et maisons de quartiers.

### Estimation budgétaire :

Plantation et protection	: 2000 €
Aménagement didactique et mobilier urbain	: 2000 €
Sécurisation des lieux	: <u>2000 €</u>
	6000 €

### Financement :

- Acquis :
- À rechercher :

### Localisation :

Carreau de mine du Mambourg  
Rue de la Boucheterre  
6000 Charleroi

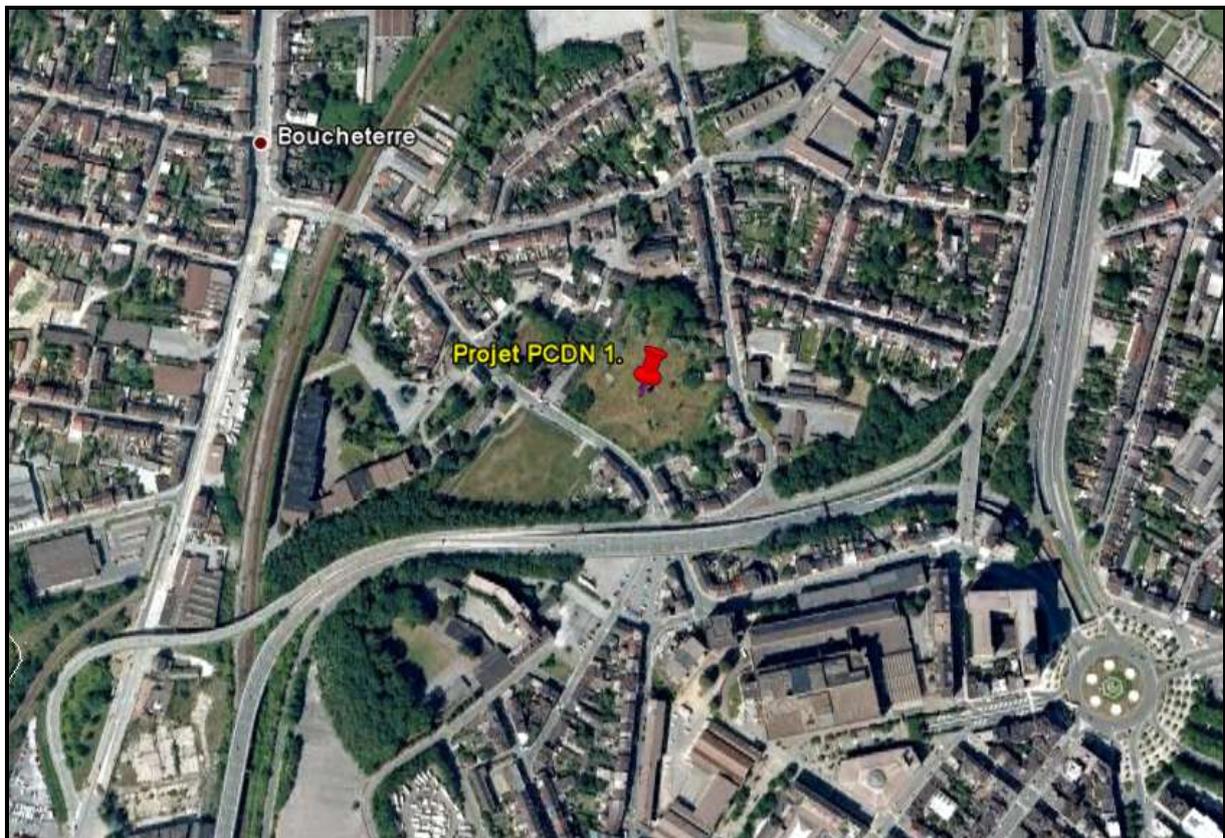


Fig.5 : Vue aérienne du Site du « Carreau de mine du Mambourg ».

<p align="center"><b>Titre : Réhabilitation du bassin à chlames du terril Saint Charles et Bayemont</b></p>
---

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

Automne 2011 et de manière récurrente tous les 3 à 4 ans

**Partenaires et engagements :**

CARAH, Service de l'aménagement du territoire, Charleroi Nature et école de Châtelet

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Le bassin à chlames de ce terril est en passe de se refermer progressivement, par l'action de l'expansion de la roselière. À l'heure actuelle, un dixième du bassin reste en eau libre.

Dans l'optique du développement des sites de pontes pour les batraciens, il est important d'éviter au maximum que de telles zones ne se referment.

**Contenu (comment ?):**

En automne, réouverture d'une partie des zones colonisées au départ de la zone ouverte, avec une pelleteuse, en raclant le maillage de rhizomes. Mais aussi avec le fauchage d'une partie de la roselière, avec réemploi des chaumes, par une école.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Amélioration des sites de pontes pour les batraciens, notamment le Crapaud Calamite (*Bufo calamita*).

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN, Charleroi Magasine, les balades découvertes organisée par la Cellule des Guides de la maison du tourisme du Pays de Charleroi et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

Location d'une pelleteuse + convivialité : 1000€

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : subside PCDN et/ou mécénat.

**Localisation :**

Terril Saint Charles & Bayemont à Marchienne Docherie.



*Fig.6 : Bassin à chlames sur le terril St Charles & Bayemont.*

<p><b>Titre : Extension de la marre en contrebas du terril Saint Charles et Bayemont</b></p>
--

**Responsable projet :**

Christophe Janssens

**Calendrier :**

Automne 2011

**Partenaires et engagements :**

CARAH ; Service d'aménagement du territoire ; Espace citoyen de la Docherie ; Charleroi Nature

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Multiplier le nombre de marre favorable au Crapaud calamite (*Bufo Calamita*)

**Contenu (comment ?):**

La marre actuelle déborde régulièrement, par apport des eaux de ruissèlements et de percolation du terril. Il ne serait donc pas très difficile d'alimenter une seconde marre.

L'action consiste à creuser, en contrebas de l'actuelle marre, une seconde pour peu que le sol soit suffisamment imperméable (à vérifier)

**Public(s) cible(s) :**

Tous publics

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Renforcement du réseau de marre sur le terril

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN, Charleroi Magasine, les balades découvertes organisée par la Cellule des Guides de la maison du tourisme du Pays de Charleroi et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

Location d'une petite pelleuse + convivialité : 400 €

Possibilité de réduction du coût si combinaison de cette action avec la fiche 1.8.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : subside PCDN et/ou mécénat.

**Localisation :**

Terril Saint Charles et Bayemont à Marchienne Docherie.



*Fig.7 : Marre en contrebas du terril St Charles et Bayemont à la Docherie.*

<p style="text-align: center;"><b>Titre : Lutte contre l'invasion du Buddleia sur le terril Saint Charles et Bayemont.</b></p>
--

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

Début de l'action hiver 2011, avec suivi semestriel.

**Partenaires et engagements :**

CARAH ; Espace citoyen de la Docherie ; Charleroi Nature ; FUNOC

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Stopper la progression, voir faire régresser le Buddleia sur ce terril littéralement envahi.

**Contenu (comment ?):**

Lors du premier passage couper les plantes au ras de terre.

Réaliser par la suite toute une série de passage, notamment lors de la floraison, pour éviter la montée en semences.

**Public(s) cible(s) :**

Tous publics et plus particulièrement les riverains.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Conservation du terril en tant que milieu ouvert.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN, Charleroi Magasine, les balades découvertes organisée par la Cellule des Guides de la maison du tourisme du Pays de Charleroi et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire:**

2 journées de gestion par an, avec une dizaine de bénévoles.

Donc prévoir pique-nique, débrouailleuse, essence.

+/- 300 Euros/an

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :

**Localisation :**

Terril Saint Charles et Bayemont  
à Marchienne Docherie.



<b>Titre : Appui technique et logistique du projet « Les Ruchers des Terrils »</b>
--

**Responsable projet :**

Alain DEREYMAEKER

**Calendrier :**

Dès signature de la Charte

**Partenaires et engagements :**

Charleroi Nature, La Région Wallonne (via le plan « Maya »), la Ville de Charleroi en tant que propriétaire de terrils, les propriétaires privés et le Rucher école de Ransart.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Valorisation de l'apiculture par la création d'un label « Ruchers des Terrils ».  
Sensibilisation à l'apiculture.

**Contenu (comment ?):**

Développement, avec l'aide d'une association d'apiculteur et au travers du plan « Maya », de la prise de conscience et des moyens mis en œuvres pour permettre une intégration de l'apiculture sur un territoire fortement urbanisé.

En se portant comme facilitateur auprès des autorités publiques et des propriétaires privés, lors de la recherche de terrains, par exemple.

**Public(s) cible(s) :**

Tous publics

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et/ou de la sensibilisation :**

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN, Charleroi Magasine, les balades découvertes organisée par la Cellule des Guides de la maison du tourisme du Pays de Charleroi et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire:**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :

**Localisation :**

Terrils publics ou privés du territoire de Charleroi.





## Groupe Espèces & Habitats

fiche-action 2.1 : Protection des sites d'hivernages pour chauves-souris à Couillet (pour mémoire).

fiche-action 2.2 : Protection et développement de colonies d'hirondelles eu centre-ville de Charleroi (ville-basse).

fiche-action 2.3 : Aide au développement des colonies d'hirondelles.

fiche-action 2.4 : Collaboration avec les PCDN voisins.

Fiche-action 2.5 : Inventaire des habitats de chauves-souris.

fiche-action 2.6 : maintenir et améliorer les habitats de chauves-souris et des rapaces dans les bâtiments urbains.

fiche-action 2.7 : Réintroduction de rapaces diurnes au centre-ville.

fiche-action 2.8 : Aménagement et protection des sites d'hivernages des chauves-souris.

fiche-action 2.9 : Acquisition ou convention pour une gestion écologique d'une prairie humide en lisière du P'tit Bois à Mont-sur-Marchienne.





<b>Titre : protection de sites d'hivernage pour Chauves-souris à Couillet.</b>
--

**Responsable projet :**

SOMVILLE Pascale, LEFEBVRE Daniel, MICHAUX Paul

**Calendrier :**

Urgent

**Partenaires et engagements :**

La Ville de Charleroi (échevinat de l'environnement), l'ICDI, Plecotus (Natagora asbl).

**Objectifs (Pourquoi ?) :**

Certaines entrées de galeries se situant sur un terrain appartenant à l'ICDI ont été murées en novembre 2008. Les responsables du présent projet ont déjà effectués un recensement des Chiroptères dans ces souterrains durant l'hiver 2007-2008 et y on rencontré plusieurs espèces ( )

**Contenu (comment ?) :**

Écrire à l'ICDI afin de demander si il est possible de demander à rencontrer un ou des responsables, pour envisager une action avant la fin de la période d'hivernage, permettant aux Chauves-souris de sortir.

Il faut donc :

- Comprendre pourquoi ces galeries ont été murées ;
- Envisager une collaboration avec le propriétaire des lieux pour dans un premier temps permettre d'effectuer des ouvertures dans les murs.
- Dans un second temps envisager une solution à long terme.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public, spéléologue, ...

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Protéger une zone d'hivernage à Chiroptères. Ce type de zones étant de plus en plus rare il est important de les préserver.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

0 Euro.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :
- 

**Localisation :**

Galeries souterraines route de Châtelet à Couillet, sur le site du futur parc à containers de l'ICDI.



*Fig.8 : Site des anciens fours à chaux de Couillet (le long de la route de Châtelet).*

<p><b>Titre : Protection &amp; développement de colonies d'Hirondelles au centre-ville de Charleroi (ville basse)</b></p>
---

**Responsable projet :**

WILISKI Françoise, DELCOURT Bernard

**Calendrier :**

Printemps 2009 et les printemps suivants.

**Partenaires et engagements :**

Propriétaires et locataires des Bâtiments, Ville de Charleroi (service des travaux, échevina de l'environnement, ...), les pompiers, Natagora, Inter Environnement Wallonie, association des commerçants, ...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Quelques nids d'Hirondelles des fenêtres subsistent au centre-ville de Charleroi, notamment à la ville basse. Soit l'accès à ces nids est rendu impossible, soit ces nids sont menacés directement par des aménagements de façades ou pour des raisons d'esthétiques, de propretés de ces dernières. Il faut donc avant le retour de migrations que l'on puisse s'assurer de l'accessibilité des nids et que certaines conditions favorables à la reconstruction de nids soient possibles.

Objectif ultime, rendre certaines parties de la ville accessibles et vivables pour les Hirondelles.

Apporter un aspect hautement symbolique à nos actions. Si on peut le faire pour des Hirondelles, on peut le faire pour bien d'autres espèces animales ou végétales sur l'ensemble du territoire Carolo.

**Contenu (comment ?):**

1. En faisant un recensement des nids encore existants
2. En contactant les propriétaires ou locataires des bâtiments concernés pour leur proposer quelques conseils pour se protéger des nuisances que ces oiseaux peuvent apporter.
3. Évaluer si toutes les conditions favorables à la reconstruction de nids sont remplies (boue, support, ...) et si non les recréer.

**Public(s) cible(s) :**

- Tout public;
- Occupants des lieux.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

- Préserver une espèce dans un environnement qui leur est devenu de plus en plus hostile. En leur permettant de trouver le minimum vital (points de nidification, bournier,...) ;
- Sensibilisation de la population à la présence des hirondelles en ville.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, les médias traditionnels et signalisation sur les façades des participants à l'opération.

**Estimation budgétaire:**

Convivialité : 100 €

**Financement :**

- Acquis : Mission Charleroi Nature
- À rechercher :

**Localisation :**

Centre-ville de Charleroi, à la ville basse, pour commencer.



Fig.9 : Partenaires du PCDN lors de la journée « Hirondelles en Ville », le 18 avril 2011.

**Titre : aide au développement des colonies d'hirondelles**

**Responsable projet :**

GT Espèces & Habitats

**Calendrier :**

Début avril de chaque année

**Partenaires et engagements :**

GT Hirondelles Natagora, Espace Marignan, Service Accord, Librairie Molière, Collège St Michel à Gosselies, Régie Communale Autonome, l'Écologie Urbaine et les habitants du quartier.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Compléter l'action de la fiche-action 2.2 en permettant à la colonie d'hirondelles de la ville basse de se développer.

**Contenu (comment ?):**

Placement de bacs à boue, pour aider les hirondelles à trouver le substrat nécessaire à la construction des nids.

**Public(s) cible(s) :**

Riverains, propriétaires, locataires des immeubles voisins des colonies encore présentes.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Sauvegarde de l'espèce en ville.

**Promotion :**

Stand de l'hirondelle à la ville basse.

**Estimation budgétaire :**

Bois, bâche et quincaillerie : 100 €

**Financement :**

- Acquis : Subvention PCDN  
Et/ou mécénat.
- À rechercher :

**Localisation :**

Charleroi centre à la ville basse et le Collège St Michel à Gosselies.



*Fig.10 : Bac à boue au rond-point du Bd Tirou (côté TEC)*



**Titre : Collaboration avec les PCDN Voisins**

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

Court, Moyen et Long terme.

**Partenaires et engagements :**

Communes avoisinantes en PCDN :

- Fontaine-L'évêque
- Ham-sur-Heure / Nalines
- Gerpinnes
- Pont-à-Celles
- Les Bon Villers

**Objectifs (Pourquoi ?):**

La protection d'une espèce d'un habitat ne s'arrête pas aux frontières communales. Il y a donc lieu d'échanger avec nos voisins, que ce soit sur nos actions ou les leurs, afin qu'elles se complètent.

**Contenu (comment ?):**

Élaboration d'un calendrier de réunion inter-PCDN (1 ou 2 fois par an) entre les coordinateurs et pourquoi pas une réunion de l'ensemble des partenaires (1 fois par an).

**Public(s) cible(s) :**

Les partenaires des différents PCDN.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Densification et continuité du maillage écologique.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : Région Wallonne.

**Localisation :**

Pourtour de Charleroi.



**Titre : Inventaire des habitats de chauves-souris et des rapaces.**

**Responsable projet :**

GT Espèces & Habitats

**Calendrier :**

Moyen terme

**Partenaires et engagements :**

Secteur public en général, Natagora, fabriques d'église, ...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Localiser, quantifier, évaluer les moyens de protections.

**Contenu (comment ?):**

- 1) Inventorier de l'extérieur (à rue et sur carte) les bâtiments susceptibles d'abriter des chauves-souris ou des rapaces.
- 2) Prendre contact avec les propriétaires de lieux, pour les sensibiliser à la problématique.
- 3) En accord avec les propriétaires, visiter les combles ou tout autre endroit susceptible d'accueillir des individus.

**Public(s) cible(s) :**

Propriétaires de bâtiments publics, mais également les privés

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Maintient et dynamisation des populations, par l'amélioration de l'habitat notamment

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : Action « Combles et clochers ».

**Localisation :**

Ville de Charleroi.



<p><b>Titre : Maintenir et améliorer les habitats de chauves-souris et de rapaces</b></p>
---

**Responsable projet :**

GT Espèces & Habitats

**Calendrier :**

Moyen et long terme.

**Partenaires et engagements :**

Secteur public en général, Natagora, Aves, CNB, fabriques d'église, ...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Stopper la disparition des habitats.

**Contenu (comment ?):**

Proposer des aménagements lors de travaux de réfection de toitures ou lors de création de nouvelles toitures.

**Public(s) cible(s) :**

Propriétaire de bâtiments publics, mais également les privés.

**Intérêt/efficacité de l'action au niveau réseau écologique et/ou de la sensibilisation :**

Maintient et dynamisation des populations, par l'amélioration de l'habitat notamment

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire:**

À définir.

**Financement :**

- Acquis:
- À rechercher : Action « Combles et clochers ».

**Localisation :**

Ville de Charleroi.



<b>Titre : Réintroduction de rapace diurne au centre-ville</b>
--

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

Moyen à long terme.

**Partenaires et engagements :**

Service de bâtiments de la Ville; le GEPOP ; l'université du travail ; ...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Lutte contre la surpopulation de pigeons domestiques au centre-ville et réintroduction de rapaces diurnes en ville.

**Contenu (comment ?):**

Recherche de lieux stratégique et pose de nichoir.

**Public(s) cible(s):**

Tout public.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Le Faucon pèlerin niche déjà sur le territoire de Charleroi (Centrale électrique d'Amercoeur), mais à l'extrémité ouest. Il est intéressant, au vue de la surpopulation de pigeons domestiques dans le centre urbain et ce malgré les actions déjà menées par l'écologie urbaine, de s'adjoindre les services d'un prédateur naturel pour la lutte contre ceux-ci, qui de surcroit est classé en annexe I de la Directive « Oiseaux » (n° CE/79/409 du 6 avril 1979).

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR)

**Localisation :**

Centre-ville de Charleroi pour commencer et les autres entités par la suite.



**Titre : Maintenir et améliorer les sites d'hivernage des chauves-souris.**

**Responsable projet :**

Pascale SOMEVILLE.

**Calendrier :**

Moyen à long terme.

**Partenaires et engagements :**

GT Plécotus Natagora, Aves, CNB,...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Stopper la disparition des habitats et notamment les anciens fours à chaux, qui constituent parfois des cavités artificielles appréciées par les chauves-souris.

**Contenu (comment ?):**

Limiter l'accès du public aux entrées d'anciens fours à chaux et de cavités rocheuses.  
Placement de barrières avec chiroptières incorporées.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Maintien et dynamisation des populations, par l'amélioration de l'habitat notamment.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : Action « Combles et clochers »

**Localisation :**

Entité de Charleroi.



**Titre : Acquisition ou convention pour une gestion écologique d'une prairie humide en lisière du P'tit Bois à Mont-sur-Marchienne**

**Responsable projet :**

Les Amis du P'tit Bois.

**Calendrier :**

Court à moyen terme.

**Partenaires et engagements :**

Ville de Charleroi (via l'écologie urbaine).

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Assurer une gestion ad hoc d'un terrain (zone de parc au plan de secteur), appartenant à un privé.

Actuellement, ce site n'est pas géré.

**Contenu (comment ?):**

1. Trouver le ou les propriétaires.
2. Négocier, soit le rachat, soit la mise sous convention du terrain, avec gestion par la Ville, les Amis du P'tit Bois, ou encore le PCDN.
3. Inventorier le site.
4. Planifier et réaliser une gestion régulière du site.

**Public(s) cible(s) :**

Habitants du quartier et utilisateur du Bois.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Efficacité de la lutte contre les invasives présentes en bordure du bois et dans la gestion d'un milieu ouvert en orée d'un bois

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : Subsidés pour l'acquisition et l'aménagement des espaces verts des pouvoirs subordonnés.

**Localisation :**

Parc de l'ancien château Soupart, rue Napoléon Lejong, à 6032 Mont-sur-Marchienne.  
Derrière le Halle omnisport de Mont-sur-Marchienne.



*Fig.11 : prairie jouxtant le P'tit Bois, rue Napoléon Lejong à Mont-sur-Marchienne*

# **Groupe Aménagement du territoire et Biodiversité**

## **Ou comment concilier l'habitat, l'activité de l'homme et la Nature ?**

fiche-action 3.1 : Conservation et développement du paysage bocager à Mont-sur-Marchienne Haies.

fiche-action 3.2 : Aménagement du site dit « du moulin » à Couillet Queue.

fiche-action 3.3 : Plantation d'arbres fruitiers via un RCU.

fiche-action 3.4 : Réalisation de passages couverts végétalisés en ville.

fiche-action 3.5 : Planification du développement du maillage écologique à l'échelle d'un quartier pilote, par l'utilisation des outils réglementaires.





<p align="center"><b>Titre : Conservation et développement du paysage bocager à Mont-sur-Marchienne Haies.</b></p>
--

**Responsable projet :**

Association de quartier, représentée par Mme Christine DUPUIS.

**Calendrier :**

Moyen et long terme

**Partenaires et engagements :**

- La Ville de Charleroi (culture, tourisme, écologie, travaux, urbanisme,...);
- Les riverains ;
- Association de quartier ;
- Agriculteurs et propriétaires terriens ;
- Natagora ;
- Association « au Cœur des Haies » ;
- Charleroi magazine.

**Objectifs** (Pourquoi ?):

- Conserver, améliorer, mettre en valeur les terrains plantés et pâturés ;
- Réintroduire de la variété dans les haies bocagères;
- Améliorer le cadre de vie (riverains et écoliers).

**Contenu** (comment ?):

- Interpeller les propriétaires en les informant sur les aides régionales ;
- Apporter une aide pour l'obtention des primes ;
- Sensibiliser les habitants par l'association de quartier ;
- Projet d'échanges intergénérationnels.

**Public(s) cible(s) :**

Écoles ; tourisme ; riverains.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Conserver la biodiversité et le patrimoine paysager

Mettre en évidence l'évolution culturelle (vie rurale => résidentielle)

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magazine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

### **Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :** Semaine de l'arbre ; Mesures agro-environnementales ; subvention plantation de haies pour particulier.

### **Localisation :**

Mont-sur-Marchienne, quartier des Haies, depuis les Haies Germaines jusqu'au Fonterbois.



*Fig.12 : vue panoramique de la ZIP de Mont-sur-Marchienne Haies.*

<b>Titre : Aménagement du site dit « du moulin » à Couillet Queue.</b>
--

**Responsable projet :**

Pierre SOMVILLE

**Calendrier :**

Moyen terme

**Partenaires et engagements :**

- La Ville de Charleroi ; le Contrat de Rivière Sambre ; les riverains ; les promoteurs voisins du site ; école des guides Nature & Sylviculture de Couillet ; école CECS (Couillet Marcinelle, sections éducation, tourisme,...) ; Charleroi Nature.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Protection & réhabilitation d'une zone humide ;
- Favoriser la biodiversité par la contribution de cette espace vert à la constitution d'une entrée (coulée) verte vers le centre urbain ;
- Amélioration du cadre vert local, en intégration avec les éventuels projets commerciaux voisin ;
- Remise à ciel ouvert d'une partie du ruisseau de Saint Hubert ou du moins création de puis de lumière et d'élaboration d'aménagement piscicole visant la levée d'obstacles.

**Contenu (comment ?):**

- Étude de faisabilité ;
- Nettoyage ;
- Aménagement didactique ;
- Aménagement concerté de la zone verte, de la zone humide et de la mise en lumière du ruisseau (participation citoyenne).

**Public(s) cible(s) :**

Écoles ; riverains ; tourisme.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Zone humide transitoire, création d'une zone de repos piscicole dans l'optique de la réhabilitation du ruisseau de Saint Hubert et outil pédagogique.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), les médias traditionnels, Charleroi magazine, des panneaux didactiques.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Couillet Queue – Couillet Centre

<b>Titre : Plantation d'arbres fruitiers via un RCU</b>
---

**Responsable projet :**

Marie-Anne GAILLY

**Calendrier :**

Moyen et Long terme

**Partenaires et engagements :**

Ville de Charleroi – PCDN & Service de l'Urbanisme – Région Wallonne.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Développement de la pollinisation des arbres fruitiers en augmentant leur nombre.

**Contenu (comment ?):**

Un Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) imposerait la plantation d'au moins un arbre fruitier lors de la construction de X nouveaux logements ou de rénovations importantes (surface de terrain minimum à déterminer).

Comme la vérification de l'application d'une telle mesure est relativement fastidieuse, il serait proposé aux candidats bâtisseurs de venir retirer un arbre fruitier de leur choix lors d'une journée de distribution (semaine de l'arbre). La distribution sera accompagnée de conseils et d'un suivi d'entretien.

**Public(s) cible(s) :**

Les candidats bâtisseurs ou rénovateurs, les promoteurs, ...

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Éducation aux fruits (variétés différentes).

Pollinisation croisée

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), dossier de demande d'un permis d'urbanisme, Charleroi Magasine et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

20 Euros par plant distribué

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : Semaine de l'arbre.

**Localisation :**

Ville de Charleroi.



<b>Titre : Réalisation de passages couverts végétalisés en ville</b>
--

**Responsable projet :**

Dimitri ALAIME

**Calendrier :**

Moyen et Long terme

**Partenaires et engagements :**

Ville de Charleroi – Service de l'Urbanisme – Région Wallonne.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Absorption du bruit et création d'habitats urbains pour toute une série d'oiseaux.  
Comme par exemple la rue de Dampremy à Charleroi.

**Contenu (comment ?):**

Lors d'action de revitalisation urbaine ou lors de gros projets immobiliers, mettre ce type de réalisation dans les charges d'urbanisme.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Accueil de la biodiversité au cœur de nos artères commerçantes

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- ~~Acquis~~ :
- À rechercher :

**Localisation :**

Ville de Charleroi.



**Titre : Planification du développement du maillage écologique à l'échelle d'un quartier pilote, par l'utilisation des outils réglementaires.**

**Responsable projet :**

Déborah DEMAN

**Calendrier :**

Moyen terme

**Partenaires et engagements :**

Ville de Charleroi – Service de l'Urbanisme – Région Wallonne - Promoteurs.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Développer une méthodologie de planification, favorisant le maillage écologique.

**Contenu (comment ?):**

À l'échelle d'un quartier pilote, analyser de façons croisées les différents éléments réglementaires et physiques structurants ce dernier, au regard du maillage écologique.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : Mission Charleroi Nature

**Localisation :**

Quartier pilote à déterminer.



#### **4.4.1. Groupe Sensibilisation & Pédagogie :**

fiche-action 4.1 : État de la pédagogie environnemental dans les écoles.

fiche-action 4.2 : Réhabilitation d'une pièce d'eau au parc Reine Astrid de Charleroi.

fiche-action 4.3 : Création d'un site de compostage didactique et pratique dans le parc du Campus de l'ULB de Parentville.

fiche-action 4.4 : Faire connaître le PCDN.

fiche-action 4.5 : Spots audio/vidéo Citoyens.

fiche-action 4.6 : Sensibilisation des décideurs politiques, administratifs et privés.

fiche-action 4.7 : Suivi des autres GT du PCDN.

fiche-action 4.8 : Impulser ou redynamiser les groupements citoyens (association).

fiche-action 4.9 : Participation au « Dimanche des Sciences ».

fiche-action 4.10 : Participation aux « Jardins de Monceau ».





<b>Titre : État de la pédagogie environnemental dans les écoles.</b>
--

**Responsable projet :**

David DUMONT

**Calendrier :**

1<sup>ère</sup> étape fin 2009

2<sup>ème</sup> étape juin 2010

**Partenaires et engagements :**

Échevinat de l'enseignement, communauté française, réseau libre, Sensicom,...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Connaître l'état de la sensibilisation avant de prévoir un autre programme (s'il y a besoin)

**Contenu (comment ?):**

- Courrier + rencontre avec les directions d'école

**Public(s) cible(s) :**

Écoles.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Recenser les « organismes de sensibilisation » existants.

Voir ce qui manque et y palier. Fédérer les actions menées

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire (détaillée) :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Entité de Charleroi



<p align="center"><b>Titre : Réhabilitation de la pièce d'eau au parc Reine Astrid de Charleroi</b></p>
---

**Responsable projet :**

Monique Delande

**Calendrier :**

Court terme

**Partenaires et engagements :**

L'Échevinat de l'enseignement, l'Échevinat de l'Écologie urbaine, les riverains, les écoles du centre-ville, les Baluchons et les mouvements de jeunesse du centre-ville.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Recréer un outil de sensibilisation dans un milieu urbain ;
- Tenter de tisser des liens sociaux avec un projet de quartier ;
- Amener une zone humide écologiquement exploitable dans le centre de la ville, mais aussi au centre du parc Reine Astrid.

**Contenu (comment ?):**

- Concertation avec les riverains et utilisateurs ;
- Aménagement didactique ;
- Réflexion sur le civisme dans les lieux publics.

**Public(s) cible(s) :**

Écoles ; tourisme ; riverain.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Zone humide transitoire et outil pédagogique.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, les médias traditionnels et panneaux didactiques.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :** Subsidés pour l'acquisition et l'aménagement des espaces verts des pouvoirs subordonnés

**Localisation :**

Centre-ville de Charleroi.



<p><b>Titre : Création d'un site de compostage didactique et pratique dans le parc du Campus de l'ULB de Parentville.</b></p>
---

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

Court terme

**Partenaires et engagements :**

L'ULB, le Centre de Culture Scientifique a.s.b.l (CCS), le Contrat de Rivière Sambre & Affluents a.s.b.l (CRS), Charleroi Nature a.s.b.l, l'Intercommunale ICDI. (071/60 04 99)

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Créer un outil de sensibilisation sur le terrain Ville de Charleroi jouxtant le parc du Campus, où sont implantés les partenaires ici nommés. Outil didactique utile aux missions du CCS a.s.b.l et de Charleroi Nature a.s.b.l;
- Collecter les déchets compostables du Campus à l'exception de la majeure partie des tontes de pelouse et ainsi sensibiliser les utilisateurs du parc au compostage des déchets organiques ménager ;

**Contenu (comment ?):**

- Prévoir un système de collectes en interne (poubelles de table à déchets organiques) et désigner un responsable du ramassage et un responsable du traitement ;
- Aménagement du site de compostage, avec du matériel de récupération si possible ;
- Action d'information en interne (formation du personnel)
- Aménagement didactique à l'intérieure des bâtiments et au pied du site ;

**Public(s) cible(s) :**

Écoles ; tourisme ; riverains ; personnel actif sur le site de Parentville.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Outil pédagogique.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :

- À rechercher :

**Localisation :**

Verger à côté du Campus ULB de Parentville.



*Fig.13 : image d'un composte (source Fleron.be).*

<b>Titre : Faire connaître le PCDN</b>
--

**Responsable projet :**

GT Sensibilisation & pédagogie

**Calendrier :**

Court-moyen-long terme

**Partenaires et engagements :**

Différents médias, les partenaires PCDN, les autorités communales, ...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Quel que soit le moment, dans le processus du PCDN, la sensibilisation des acteurs de terrain est primordiale et comprise comme telle par les actuels partenaires du PCDN. Que ce soit pour élargir le partenariat ou encore pour motiver les citoyens à agir pour le développement de la Nature dans notre Ville.

**Contenu (comment ?):**

Développer des moyens de communication, soit propre au PCDN, soit de l'a.s.b.l Charleroi Nature ou encore de la Ville de Charleroi. Ces moyens permettraient de faire passer une information quant aux possibilités de rejoindre le PCDN, ou encore, des trucs et astuces pour la biodiversité.

Que ce soit site internet, journal, flyers, participation à des évènements locaux,...

**Public(s) cible(s) :**

Un public le plus large possible.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Intérêts multiples :

- directes (proposition d'action réalisable par tous).
- Indirectes (participation au PCDN)

**Promotion :**

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :

**Localisation :**

Ville de Charleroi et alentours.



<b>Titre : Spots audio/vidéo Citoyens</b>
---

**Responsable projet :**

Sylvie Carlier

**Calendrier :**

Réalisation court terme et diffusion sur du long terme.

**Partenaires et engagements :**

Full-TV ; Télés-Sambre ; Vivacité ;...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Quel que soit le moment, dans le processus du PCDN, la sensibilisation des acteurs de terrain est primordiale et comprise comme telle par les actuels partenaires du PCDN. Que ce soit pour élargir le partenariat ou encore pour motiver les citoyens à agir pour le développement de la Nature dans notre Ville.

**Contenu (comment ?):**

Avec le Partenariat des différents GT, élaboration de mini scénarios, ayant deux orientations possibles :

- 1) Actions directement réalisables par les citoyens.
- 2) Appel à la participation des citoyens dans le PCDN.

Trouver un partenaire qui peut mettre en vidéo ces différents scénarios, pour pouvoir les diffuser sur différents médias (Internet, télévision locale, radio locale, ...).

**Public(s) cible(s) :**

Un public le plus large possible.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Intérêt multiple :

- direct (proposition d'action réalisable par tous).
- Indirect (participation au PCDN)

**Promotion :**

Idem **Partenaires et engagements**

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :

**Localisation :**

Ville de Charleroi et alentours.



**Titre : Sensibilisation des décideurs politiques, administratifs et privés.**

**Responsable projet :**

Clara Meeus

**Calendrier :**

Court-moyen-long terme

**Partenaires et engagements :**

Collège communal, Conseil communal et Conseil d'Administration de société.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

L'exemple vient d'en haut, dit-on. Alors il faut le montrer.

Mais comment ?

**Contenu (comment ?):**

Rechercher les contacts, au sein de la Ville, des associations, des sociétés, afin de faire savoir que le PCDN peut apporter des réponses à ces acteurs, sans pour cela remettre en question la structure de fonctionnement de ces différentes organisations.

**Public(s) cible(s) :**

Toutes personnes dont les décisions peuvent avoir un impact, direct ou indirect, sur le comportement, éco-responsable, du reste de la population.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Développer l'éco-citoyenneté

**Promotion :**

Valorisation des faits et actes éco-responsables des différents décideurs, via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, les médias traditionnels et un spot (voir fiche-action 4.5)

**Estimation budgétaire :**

À déterminer

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**



<b>Titre : Suivi des autres GT du PCDN</b>
--

**Responsable projet :**

GT Sensibilisation & pédagogie

**Calendrier :**

Court-moyen-long terme

**Partenaires et engagements :**

Les autres GT

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Sensibiliser les citoyens aux projets des autres groupes et les mettre en valeur.

**Contenu (comment ?):**

**Public(s) cible(s) :**

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Susciter l'envie de participer aux GT ou aux différentes actions du PCDN.

**Promotion :**

Un public le plus large possible.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :

**Localisation :**

Ville de Charleroi et alentours.



<b>Titre : Impulser ou redynamiser les groupements citoyens (association)</b>
---

**Responsable projet :**

Sylvie Carlier

**Calendrier :**

Court terme

**Partenaires et engagements :**

Toutes associations, groupements citoyens et la maison pour association (MPA80).

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Créer des canaux d'approche, de contact avec la population et intégrer la nature dans les autres problématiques.

**Contenu (comment ?):**

1. Inventorier et contacter les différentes associations.
2. Échanger et diffuser les informations des uns et des autres.

**Public(s) cible(s) :**

Le milieu associatif.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Faire connaître les actions du PCDN au travers de thématiques parfois très éloignées.

**Promotion :**

Site internet de l'a.s.b.l Charleroi Nature

**Estimation budgétaire :**

À définir

**Financement :**

- Acquis:
- À rechercher :

**Localisation :**

Ville de Charleroi et alentours.



<b>Titre : Participation au « Dimanche des Sciences »</b>
---

**Responsable projet :**

Charleroi Nature a.s.b.l

**Calendrier :**

1<sup>er</sup> mai 2011

**Partenaires et engagements :**

Centre de Culture Scientifique (CCS), ULB, les amis du P'tit Bois.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Faire découvrir le PCDN et ses actions

**Contenu (comment ?):**

Mise en avant de la fiche-action 5.6 (Réhabilitation de la source du Mayeuri), via un diaporama retracent la réalisation des travaux, ainsi que l'action citoyenne des amis du P'tit Bois (initiateurs du projet) ; exposition de la cartographie du PCDN avec un petit quiz sur les connaissances des milieux et leur composition (quartier par quartier) ; et pour finir balade découverte dans le parc du campus de Parentville, sur le thème de « la forêt et la ville interaction et évolution ».

**Public(s) cible(s) :**

Familial

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Accroche du public à la thématique et aux actions du PCDN, mais également sensibilisation au respect de la Nature

**Promotion :**

Via le Centre de Culture Scientifique.

**Estimation budgétaire :**

2 personnes temps plein sur deux jours, plus bénévoles PCDN si possible.

**Financement :**

- Acquis : Obligation conventionnelle de Charleroi Nature de Participer à cette activité.
- À rechercher :

**Localisation :**

Campus ULB de Parentville, rue de Villers, 227 à 6010 Couillet.



<b>Titre : Participation aux « Jardins de Monceau »</b>
---

**Responsable projet :**

Charleroi Nature a.s.b.l

**Calendrier :**

30 avril 2011

**Partenaires et engagements :**

Rotary Club de Charleroi-Europe ; GT Sensibilisation & Pédagogie.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Cette manifestation a pour thème, « le jardin, la Nature, l'environnement et l'artisanat », mais bien souvent, c'est les horticulteurs qui ont la part belle dans ce type d'activité. Ils y ont bien sûr leur place de plein droit, mais il serait intéressant de sensibiliser les « clients » à d'autres manières d'aborder le jardin, que par les variétés exotiques, le jardin propre, les pesticides, « les nuisibles », ...
- Faire découvrir le PCDN et ses actions

**Contenu (comment ?):**

Aménagement et tenue d'un stand PCDN, avec jardinières de plantes dit « sauvages », mise à disposition de fascicules didactique, et consultation de la bibliographie prêtée par un partenaire privé du PCDN (La librairie Molière).

**Public(s) cible(s):**

Familial

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Accroche du public à la thématique et aux actions du PCDN, mais également sensibilisation au respect de la Nature.

**Promotion :**

Rotary Club de Charleroi-Europe

**Estimation budgétaire (détaillée) :**

300 € en avril 2011

**Financement :**

- Acquis : Ville de Charleroi, via la subvention à l'a.s.b.l Charleroi Nature
- ~~À rechercher :~~

**Localisation :**

Parc du château de Monceau.  
6031 Monceau-sur-Sambre



#### 4.4.2. **Groupe Sentier & Nature :**

fiche-action 5.1 : Réhabilitation du bassin d'orage de quartier du XII à Marcinelle.

fiche-action 5.2 : Cadastre des sentiers, sur le territoire de l'entité de Charleroi.

fiche-action 5.3 : Réaménagement sélectif des sentiers, sur le territoire de l'entité de Charleroi.

fiche-action 5.4 : Atlas ou Guide des sentier, sur le territoire de l'entité de Charleroi.

fiche-action 5.5 : Sentier 43, ruelle de Forêt.

fiche-action 5.6 : Réhabilitation de la source du Mayeuri.

fiche-action 5.7 : Balade de sensibilisation à la sauvegarde des sentiers, des haies et des arbres dans le quartier de Mont-sur-Marchienne haies.





**Titre : Réhabilitation du bassin d'orage de quartier du XII à Marcinelle**

**Responsable projet :**

Relais de quartier de XII

**Calendrier :**

Moyen terme

**Partenaires et engagements :**

Échevinat des quartiers, riverains,

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Permettre la découverte de la nature toute proche
- Réhabiliter un point vert près d'une cité de logement social, d'un quartier, d'un site touristique et culturel.
- Liaison écologique –touristique
- Sensibilisation
- Tenter de tisser des liens sociaux avec un projet de quartier

**Contenu (comment ?):**

- Nettoyage
- Aménagement didactique
- Installation de poubelles

**Public(s) cible(s) :**

Écoles ; tourisme ; riverain.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Zone humide transitoire

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Bordure du Grand Ring (R3) à Marcinelle XII



Fig.14 : Bassin tampon du XII.



<b>Titre : Cadastre des sentiers, sur le territoire de l'entité de Charleroi.</b>
---

**Responsable projet :**

GT Sentier & Nature

**Calendrier :**

Court terme

**Partenaires et engagements :**

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Cartographie
- Population âgée
- Maison du tourisme

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Obtenir une bonne base de travail pour réhabiliter certains sentiers

**Contenu (comment ?):**

Recherche et collecte d'information dans les différentes sections de l'entité.

**Public(s) cible(s) :**

Le groupe thématique

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Indirecte.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Ville de Charleroi.



<p><b>Titre : Réaménagement sélectif des sentiers, sur le territoire de l'entité de Charleroi.</b></p>
--

**Responsable projet :**

GT Sentier, Nature & Tourisme.

**Calendrier :**

Moyen terme.

**Partenaires et engagements :**

Service : Tourisme ; Aménagement du territoire ; des Quartiers ; des Voiries ; Propreté ; ...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Réouverture ou ouverture de sentiers ayant un intérêt environnementale, social, culturel, mais aussi fonctionnel.

Promouvoir le déplacement doux et surtout établir des liens verts (autant que possible) entre les quartiers et par la même occasion développer le maillage vert.

**Contenu (comment ?):**

En fonction du cadastre établi (fiche-action n°5.2) établir les priorités et le types d'actions à réaliser sur le terrain dans tel ou tel sentier.

**Public(s) cible(s) :**

La population des quartiers desservis.

Les randonneurs occasionnels ou pas, ainsi que le tourisme.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Développer le maillage vert.

Développer la sensibilisation à la nature, au travers des modes de déplacements doux, plus propice à la découverte, à l'observation.

**Promotion :**

Cf. Fiche-action n°5.4

**Estimation budgétaire :**

À définir

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :

**Localisation :**

Ville de Charleroi dans son ensemble.



<b>Titre : Atlas ou Guide des sentiers, sur le territoire de l'entité de Charleroi.</b>
---

**Responsable projet :**

GT Sentier, Nature & Tourisme.

**Calendrier :**

Moyen terme.

**Partenaires et engagements :**

Service : Tourisme ; Aménagement du territoire ; des Quartiers ; des Voiries ; Propreté ; ...

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Promouvoir le déplacement doux et surtout établir des liens verts (autant que possible) entre les quartiers et par la même occasion développer le maillage vert.

**Contenu (comment ?):**

Recherche et collecte d'information dans les différentes sections de l'entité.

Faire appel à la mémoire collective et aux intentions de la population directement concernée.

**Public(s) cible(s) :**

La population des quartiers desservis.

Les randonneurs occasionnels ou pas, ainsi que le tourisme.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Sensibiliser le randonneur ou l'utilisateur de ces voies lente au contact à la nature et à l'historique de ce patrimoine.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, les médias traditionnels, service tourisme communale, provinciale et régionale.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Ville de Charleroi.



<b>Titre : Sentier 43 ruelle de Forêt</b>
---

**Responsable projet :**

« Les Amis du petit bois »

**Calendrier :**

Court terme

**Partenaires et engagements :**

- Aménagement du territoire et urbanisme ;
- Cartographie ;
- « Les Amis du petit bois »
- SPA
- SNCB
- ADEPS
- Fédération de marche

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Relier les quartiers de Zone et de Forêt ;
- Éviter la dégradation de cette zone ;

**Contenu (comment ?):**

- contactez le service ... ;
- prévoir un réaménagement concerté.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public, marcheur, riverain et touriste

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Liaison pédestre entre « l'Eau d'Heure » et le « Petit Bois » à Mont-sur-Marchienne.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, les médias traditionnels et organisation d'une marche d'ouverture.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Mont-sur-Marchienne (Forêt)



<b>Titre : Réhabilitation de la source du Mayeuri</b>
---

**Responsable projet :**

« Les amis du P'tit Bois » (APB).

**Calendrier :**

Court et moyen terme.

**Partenaires et engagements :**

Riverains ; Les Amis du P'tit Bois ; Le Contrat de Rivière Sambre & affluent ; Le Car-Wash et le garage tout proche ; la Ville de Charleroi ; le fermier voisin.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Écologique (apurer la zone dans laquelle le Car-Wash rejetait ses eaux usées)
- Créer une station de lagunage didactique

**Contenu (comment ?):**

- Nettoyage de la zone mécaniquement (service travaux) ;
- Réunion de concertation pour l'élaboration de la station de lagunage à macrophytes.
- Création de panneaux didactiques ou de fiches à l'attention du corps enseignant.

**Public(s) cible(s) :**

Écoles ; tourisme ; riverains ; utilisateurs du petit bois.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

- Zone humide transitoire ;
- Salubrité public ;
- Assainissement ;
- Découverte du lagunage.

**Promotion :**

Charleroi magazine, médias habituels

**Estimation budgétaire :**

Déjà réalisé 1650 Euros et à réaliser 1250 Euros

**Financement :**

- **Acquis** : pour partie, 1250 Euros Pour le subside semaine de l'arbre 2010 et complément de 400 Euros par les Amis du P'tit Bois (drainage du sentier d'entrée côté rue du Mayeuri et réalisation d'une mare didactique).
- **À rechercher** : subside semaine de l'arbre 2012.

**Localisation :**

« P'tit bois » à Mont-sur-Marchienne.



<p><b>Titre : Balade de sensibilisation à la sauvegarde des sentiers, des haies et des arbres dans le quartier de Mont-sur-Marchienne haies.</b></p>
--

**Responsable projet :**

Christine Dupuis et Liliane Eeckhout

**Calendrier :**

1<sup>ère</sup> sortie début du printemps (mars)

2<sup>ème</sup> sortie fin du printemps (juin)

**Partenaires et engagements :**

Prise de contact préalable avec :

- Le comité de quartier
- Le cercle d'histoire locale
- Écologie urbaine

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Sensibiliser les habitants du quartier de Mont-sur-Marchienne haies à la protection du patrimoine naturel, par un état des lieux en préalable (lecture du paysage) et par une découverte de la faune et la flore.

**Contenu (comment ?):**

Présentation des objectifs par une promenade-découverte en 2 étapes à des moments différents dans l'année.

Présentation du site de démonstration de Parentville.

Information sur les nouveaux règlements communaux de protection des arbres et des haies.

**Public(s) cible(s) :**

Familial, amateurs d'histoire locale et naturelle.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Maintenir de la biodiversité sur des bases socio-historiques.

**Promotion :**

Toutes-boîtes ; pub chez les commerçants du coin ; bouche à oreille.

**Estimation budgétaire (détaillée) :**

- |                                  |   |             |
|----------------------------------|---|-------------|
| • Un guide Nature 3 jours        | = | 150 €       |
| • Toutes-boîtes dans le quartier | = | 30 €        |
| • Salle d'accueil fin de balade  | = | <u>60 €</u> |
|                                  |   | 240 €       |

**Financement :**

- Acquis : via Charleroi Nature
- À rechercher :

**Localisation :**

Mont-sur-Marchienne Haies (opération à réitérer sur d'autres quartiers)

#### **4.4.3. Groupe Nature de Proximité :**

fiche-action 6.1 : Création d'une formation « Animateur jardin nature » à Charleroi.

fiche-action 6.2 : Création d'un Service d'Échange Local (SEL) pour la conservation de vieux verger.

fiche-action 6.3 : Jardin de la « Ferme Boquasse ».

fiche-action 6.4 : Création d'un site de démonstration des bonnes pratiques.





**Titre : Création d'une formation « animateur jardin nature » à Charleroi**

**Responsable projet :**

Charleroi Nature

**Calendrier :**

Long terme

**Partenaires et engagements :**

Natagora, l'Échevina de l'enseignement, l'Échevina de l'Environnement, l'école industrielle de Coulliet, CUNIC.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

- Compléter le baguage des enseignants, animateurs, guide nature, ..., par les principes de « l'éducation relative à l'environnement » (ERE);
- In fine, développer de manière plus efficace l'approche de la nature par les jeunes et le plus grand nombre.

**Contenu (comment ?):**

- Brainstorming ;
- Benchmarking ;
- Réflexion autour de l'établissement d'un programme ;
- Recherche d'un établissement porteur de projet.

**Public(s) cible(s) :**

Écoles ; membre Natagora ; guide nature ; animateur mouvements de jeunesse et de plaine.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Meilleure prise en compte des enjeux biodiversité par le public.

**Promotion :**

Via le bulletin d'information du PCDN (newsletter), Charleroi Magasine, et les médias traditionnels.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- **Acquis :**
- **À rechercher :**

**Localisation :**

Centre-ville de Charleroi.



**Titre : Création d'un Service d'Échange Local (SEL) pour la  
conservation de vieux verger.**

**Responsable projet :**

L'a.s.b.l Charleroi Nature

**Calendrier :**

Moyen terme

**Partenaires et engagements :**

Centre Wallon de Recherche Agronomique de Gembloux (CWRAG).

Différents Cercles et écoles d'horticultures.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Certaines personnes possèdent des vergers à hautes valeurs patrimoniales, mais ne savent pas ou ne peuvent plus s'en occuper (personnes âgées, par exemple). Ces vergers tombent bien souvent en désuétude et le patrimoine génétique disparaît avec eux. D'autres personnes rêvent de pouvoir entretenir et profiter d'un verger, notamment des apiculteurs. Alors pourquoi ne pas proposer de mettre la volonté des uns au service des autres.

**Contenu (comment ?):**

1. Création d'un groupe de volontaires, candidat à la gestion de vergers conservatoires
2. Recherche de vergers
3. Formation de ce groupe à la gestion durable des vergers (CWRAG), notamment sur le site de démonstration et de sensibilisation du PCDN à Parentville.

**Public(s) cible(s) :**

Propriétaires de verger haute-tige, école d'horticulture, école primaire

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Redécouverte de variétés locales, de leur goût, de leurs avantages par rapport aux variétés de culture industrielle.

**Promotion :**

Appel à candidature via les cercles horticoles et apicoles, via la revue communale, via des actions de Charleroi Nature.

**Estimation budgétaire :**

À définir.

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :

**Localisation :**

Territoire de la Ville de Charleroi.

<b>Titre : Jardin de la « Ferme Boquasse »</b>
--

**Responsable projet :**

Philippe Michaux, Hubert Lambot.

**Calendrier :**

Moyen à long terme

**Partenaires et engagements :**

Réseau JACADY ; Athénée de Marchienne ; A.s.b.l « le début des haricots » ; la Posterie (Courcelles) ; la FUNOC.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Création d'un jardin didactique avec différents axes de développement (le bio, la nature au jardin, ...).

Ce jardin se situe sur le cheminement du futur « sentier de l'Eure » (sentier didactique)

**Contenu (comment ?):**

- Mobiliser des acteurs locaux pour accompagner et suivre le projet (le réseau Jacady).
- Rechercher des partenaires et des citoyens du quartier.
- Développer des outils de sensibilisation, relatif à l'historique des jardins et leurs impacts, leurs liens avec la Nature.
- Créer un lieu d'échange de savoir et d'apprentissage.
- Faire le lien avec la rivière « l'Eau d'Heure ».

**Public(s) cible(s) :**

Tout public, mais plus particulièrement les habitants du quartier.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Recréer le lien à la nature, à la terre.

**Promotion :**

Réseau Jaquady, Charleroi Nature, Charleroi Magazine, fête des voisins, ...

**Estimation budgétaire :**

À définir

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher :

**Localisation :**

Rue de l'abattoir à Marchienne-au-pont.



<b>Titre : Création d'un site de démonstration des bonnes pratiques</b>
---

**Responsable projet :**

L'a.s.b.l Charleroi Nature

**Calendrier :**

Court à moyen terme

**Partenaires et engagements :**

Charleroi Nature ; le service de l'écologie urbaine ; Natagora.

**Objectifs (Pourquoi ?):**

Suite aux nouveaux règlements communaux, relatifs à la protection des arbres et des haies, il apparaît plus que nécessaire de démontrer au citoyen les différentes bonnes pratiques (haies champêtres, Haies d'espèces indigène, haies mellifères, compostage, nouvelles techniques de tailles,...). Un tel site permettrait de mieux appréhender les résultats de ces pratiques.

**Contenu (comment ?):**

Réalisation sur un site Ville de Charleroi, tout proche du campus de Parentville, de tronçons de haies mono spécifiques indigènes, de haies Champêtres, d'un pré fleuris et d'un verger conservatoire.

**Public(s) cible(s) :**

Candidat bâtisseur, entrepreneur de jardin, tout citoyen qui veut aménager son jardin.

**Intérêt /efficacité de l'action au niveau réseau écologique et /ou de la sensibilisation :**

Démontrer que les règlements communaux ne sont pas des obstacles à l'aménagement des parcs et jardins et qu'ils sont des outils pour un bon développement de la Nature en ville.

**Promotion :**

Charleroi Nature ; Charleroi Magazine ; ...

**Estimation budgétaire (détaillée) :**

**Financement :**

- Acquis :
- À rechercher : « semaine de l'arbre 2011 ».

**Localisation :**

Ancien terrain de la plaine de jeu à Couillet.

À côté du Campus de l'ULB à Parentville, siège social de l'a.s.b.l Charleroi Nature.